

LA LAÏCITÉ

en



MOUVEMENT

2024



Centre d'Action Laïque
libres, ensemble

Table des matières



Avant-propos	4
La laïcité en marche	5
<hr/>	
1 Diffusion des valeurs laïques	6
2 Liberté	22
3 Égalité	40
4 Solidarité	46
5 Enseignement	54
6 Laïcité de l'État	62
7 Structure du CAL	66
<hr/>	
Carnet d'adresses	72

Avant-propos

Jalonnée de plusieurs scrutins, l'année 2024 était une année charnière.

Pour notre Mouvement, elle était l'occasion de plaider pour que nos revendications en faveur d'une société plus juste et solidaire soient prises en considération, tant par les citoyens que par nos élus.

Force est de constater cependant que, dans bien des pays, l'extrême droite est passée du statut d'adversaire menaçant et sans trophée à celui de parti dominant. Et à cet égard, la rupture du cordon sanitaire à plusieurs niveaux, européen comme local, est un témoignage inquiétant de la banalisation des idées comme des acteurs de cette extrême droite. Le Centre d'Action Laïque continuera, avec intransigeance et par tous les moyens à sa disposition, son action contre tous ceux qui porteront atteinte aux fondements de notre démocratie et de l'État de droit.

Notre campagne 2024 d'éducation permanente était, elle, consacrée comme nous nous y étions engagés lors de notre dernière Convention, à la lancinante question de la précarisation galopante de la société. Le mot d'ordre de cette campagne, « Solde insuffisant, le choix de qui ? » illustre l'idée que, dans cette matière, la responsabilité est avant tout collective. D'où la nécessité de services publics forts, en état de marche, et de préserver notre modèle de sécurité sociale.

Cette campagne a, une fois encore, mis en évidence aussi la force collective de notre Mouvement. Cette dynamique est précieuse. Ensemble, nous pouvons bien plus et il faut ici saluer l'implication de tous les membres de notre Mouvement.

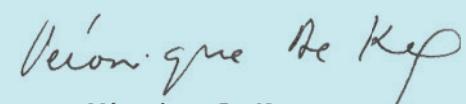
¹ Aimé Césaire.

² Véronique De Keyser, *Affirmer la laïcité en Belgique au XXI^e siècle*, ouvrage collectif, 2025, p.6.

La multiplicité des activités décrites dans ce rapport d'activités est également le témoin de notre volonté d'être ancré dans les réalités de notre temps. L'actualité le démontre tous les jours, dans un monde où la vérité est encore à faire ses lacets que le mensonge a déjà parcouru la moitié du globe, cultiver la nostalgie de temps qui n'existe plus ne peut constituer une réponse adéquate.

Plus que jamais, nous devons lutter contre la « tentation mortifère de l'immuable »¹ et affirmer avec force et vigueur la laïcité en Belgique au XXI^e siècle : « les combats de toujours qui constituent en quelque sorte son ADN, les thématiques émergentes qui font son actualité à l'heure (actuelle), et les menaces qui se profilent au niveau international, et qui exigent des réponses fortes de chacun d'entre nous »².

À nous d'être au rendez-vous, ce présent rapport n'étant évidemment qu'une invitation à aller plus loin.



Véronique De Keyser
Présidente



Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général



Hervé Parmentier
Secrétaire général adjoint

La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexism et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

La laïcité, c'est...

Le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse. Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

1 Diffusion des valeurs laïques

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d’Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre exaministe et le principe de non-ingérence de l’Église dans les affaires de l’État comme moteurs d’une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d’éducation permanente, nos émissions, événements, animations et publications s’inscrivent dans cette démarche d’information, avec, en perspective, l’émancipation et l’autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la RTBF, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. L'émission aborde des sujets de société sous un angle laïque, en veillant à mettre en avant les activités du Centre d’Action Laïque, de ses régionales et associations. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité, mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion.

La programmation est élaborée sur base des propositions de l'équipe journalistique mais aussi d'un comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint et des membres de la cellule « Étude et Stratégie ».

Les émissions radiophoniques sont diffusées tous les samedis à 20h sur *La Première*. D'une durée de 30 minutes, elles prennent la forme soit d'un débat entre plusieurs invités, soit d'un entretien avec une personnalité, auteur, philosophe, invitée pour son expertise ou son actualité. En 2024, nous avons ainsi accueilli en studio Salomé Saqué, Albert Moukheiber, Frédéric Lenoir, Gilles Kepel ou encore Marek Halter. Quant aux émissions de débat, en cette année particulière d'élections et face à la montée de l'extrême droite un peu partout dans le monde, elles ne pouvaient pas passer à côté de thèmes tels que l'engagement, la résistance et la sensibilisation aux risques des discours de haine. Cette période électorale a aussi été l'occasion de remettre en avant les valeurs historiques du mouvement laïque, liberté, égalité, solidarité, à travers des émissions sur le droit à l'avortement, les droits des détenus, la lutte contre le racisme et les discriminations, la défense de l'État

de droit, les droits des patients et la lutte contre la précarité.

Que ce soit via des entretiens plus philosophiques ou des émissions liées à l'actualité, comme celle sur la venue du pape en Belgique, l'objectif est identique : prendre de la hauteur, sensibiliser et apporter des clés de compréhension au public.

Les émissions télévisées se déclinent en deux formats différents : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une*, et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*. Reflets des préoccupations de la société et du mouvement laïque, ces émissions se sont largement penchées en 2024 sur les enjeux liés aux élections européennes, fédérales, régionales, communautaires, provinciales et communales. Tout en respectant le devoir de prudence imposé par la RTBF, l'équipe a voulu sensibiliser aux menaces pesant sur les droits et libertés fondamentales en consacrant des émissions à la résistance face aux discours de haine, à la défense des personnes LGBTQIA+, aux droits des personnes incarcérées et plus généralement, aux droits des personnes les plus précarisées.

En lien avec la campagne 2024 d'éducation permanente du Centre d’Action Laïque « Solde insuffisant : le choix de qui ? », beaucoup de reportages et d'émissions se sont intéressés à la lutte contre la précarité. Pierre Schonbrodt, journaliste-vidéaste pour « Libres, ensemble », est ainsi parti à la rencontre de travailleurs sociaux. Intitulé « Au suivant ! Le travail social sous haute tension », son documentaire de 52 minutes alerte sur l'épuisement des travailleurs sociaux, obligés de contourner les règles s'ils veulent continuer à apporter leur aide aux usagers.

Diffusion des valeurs laïques

Par ailleurs, fidèle à sa ligne éditoriale, l'émission a mis à l'honneur les activités du mouvement laïque, à travers, par exemple, une émission sur l'assistance morale apportée aux jeunes aidants proches et la présentation du Théâtre des Variétés, porté par Bruxelles Laïque. La santé mentale, le féminisme, la liberté d'expression, le devoir de mémoire, la lutte contre les violences de genre, la justice climatique : autant de sujets nationaux et internationaux qui n'ont pas été oubliés cette année.

Les audiences des émissions télévisées restent stables en 2024 : entre 25.000 et 50.000 téléspectateurs pour les émissions de 28 minutes sur la RTBF, et jusqu'à 60.000 téléspectateurs pour les reportages de 10 minutes. La vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit et s'amplifie en ligne sur le site www.laicite.be, sur la chaîne YouTube du Centre d'Action Laïque et sur les réseaux sociaux.

Sur YouTube, ce sont l'entretien radio avec Albert Moukheiber, l'émission télévisée sur la liberté d'enseigner avec un focus sur le film « Amal », celle sur les 60 ans de l'immigration marocaine en Belgique et le décryptage de la visite du pape en Belgique qui ont attiré le plus d'audience. D'autres reportages tels que « Florian, 18 ans, sans abri – Itinéraire d'un pauvre », réalisé en 2017, « Exil et homosexualité », réalisé en 2015 et « Le mot de la fin », émission sur l'euthanasie réalisée en 2020, continuent de circuler et cumulent respectivement 398.000, 50.000 et 26.000 vues.

Cette année, sur Facebook, la page des émissions compte 5.000 abonnés et les publications ont touché 33.000 personnes. Parmi les émissions les plus vues en 2024 via ce réseau social, on peut citer un reportage sur les transientités, un autre sur les mineurs dessaisis, une émission sur les IPPJ, une sur le mal-logement et enfin la dernière émission de l'année qui s'intéressait aux défenseurs des droits humains, peu optimistes

pour l'année future. Même si le compte Instagram des émissions doit encore se développer, il permet de toucher un public grandissant.

Depuis 2022, les émissions radio « Libres, ensemble » sont disponibles sur les plateformes de podcasts, telles que Spotify, Deezer, Apple Podcasts, Amazon Music, etc. Les émissions ont été écoutes 2.400 fois de cette manière en 2024.

Enfin, dans la poursuite des objectifs des émissions et dans un souci d'éducation permanente, les documentaires réalisés par l'équipe ont été projetés dans des centres culturels, des hautes écoles, des prisons et des associations. Il s'agit des documentaires « Tout va s'arranger (ou pas) » sur la santé mentale des jeunes, « Briser les murs » sur l'accès à la culture en prison et « Au suivant ! le travail social sous haute tension ».

La collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* se poursuit : plusieurs grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans *EDL* ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

L'équipe de « Libres, ensemble » développe également sa collaboration avec le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel). Outre les émissions radio, déjà réalisées en co-production, cette collaboration s'est matérialisée en 2024 par la réalisation de reportages télévisés et de podcasts où le CAL a assuré la partie journalistique et le CLAV la partie technique. Ce fut le cas, par exemple, pour le projet « Libres et en lutte, ensemble », né en 2024. Ce podcast en 8 épisodes était consacré aux enjeux de la montée des extrémismes : quelques minutes pour décrypter, comprendre, débattre et entrevoir des solutions.

Espace de Libertés : **focus sur des enjeux qui menacent l'État de droit**

Deux ans après sa mue, *Espace de Libertés* conforte son approche éditoriale basée sur la *slow press* et l'analyse approfondie des enjeux sociétaux, sous le prisme de la laïcité et de la défense des droits fondamentaux. En 2024, les questions relatives à la pénétration, chaque fois plus importante, du religieux dans différentes strates de nos sociétés (État, enseignement, droits des femmes, entre autres) ont fait l'objet de nombreux articles. Les attaques contre l'État de droit et la sécularisation de nos sociétés font partie des enjeux auxquels *EDL* veille plus particulièrement depuis l'accession de l'extrême droite dans différents pays européens, nous « monitorons » la déliquescence des droits fondamentaux qui résulte de ce processus organisé. Grâce à une bourse obtenue auprès du Fonds pour le journalisme, le magazine a commencé une série de reportages de terrain et d'enquêtes dans différents pays au sein desquels l'extrême droite a accédé au pouvoir et où la prédominance de l'Église et/ou de groupes de droite chrétienne ont un impact déjà perceptible sur les droits des minorités, de l'égalité de genre, de la presse. Avec, au bout du compte, un délitement de la démocratie. Cette série a débuté en Croatie, un cas d'école en la matière, qui peut servir de triste exemple de ce processus. Nous nous attachons à démontrer que cela n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une organisation transnationale qui pousse un agenda conservateur à travers le monde, ce que la récente élection de Trump aux Etats-Unis – et les premières mesures adoptées – démontre. Comme de coutume, nous avons bien entendu développé en détail le sujet de la campagne annuelle portant sur la pauvreté et nous avons consacré un dossier au mémorandum, année d'élections oblige.



Diffusion des valeurs laïques

La version digitale, edl.laicte.be, du magazine s'est quant à elle enrichie de deux nouvelles rubriques : l'une dédiée aux podcasts et l'autre intitulée « Intersection » qui traite de thématiques sociétales chères aux laïques sous l'angle de « ce qui nous lie ».

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Février	La bête à abattre
Avril	Que veulent vraiment les laïques ?
Juin	Religieux le XXI ^e siècle ?
Septembre	Précarité : des droits, un choix ?
Novembre	À perdre la raison

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (BLE) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Cette année, les thématiques abordées étaient les suivantes : « Précarité : derrière les façades », « Utopies : rêver autrement », « Des.Humanismes », « Dynamiques réactionnaires ».

Salut & Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre exaministe sur une thématique déterminée, le tout en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qu'il défend. Chaque numéro propose un dossier thématique sur un sujet particulier. Les numéros parus en 2024 avaient pour thèmes : « Renouveler la démocratie », « Revendiquer et proposer pour une société laïque », « la commune, une entité sous

pression », « La Province, à la croisée des besoins ». *Salut & Fraternité* est tiré à près de 5.000 exemplaires et est envoyé gratuitement à celles et ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif, aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux Hautes écoles de la Province de Liège, à l'Université de Liège, aux ministres des différents niveaux de pouvoir, aux communes, aux conseillers et députés provinciaux. *Salut & Fraternité* fait également, depuis 2016, l'objet d'une diffusion électronique.

Le CAlepin est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale et de ses associations membres. À chaque parution, un dossier de fond sur l'actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.450 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province, au secteur associatif et aux personnes qui en font la demande, même au-delà de la Province. Cette année, le fil conducteur a été la campagne d'éducation permanente 2024 sur la précarité avec notamment des articles axés sur la monoparentalité, les travailleurs pauvres ou encore la santé mentale des jeunes. Les autres articles ont concerné le droit de vote des étrangers, le virage à droite pris après les élections ainsi que des sujets tels que l'environnement et le numérique. Tous les articles sont repris sur le blog calepin.be.

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

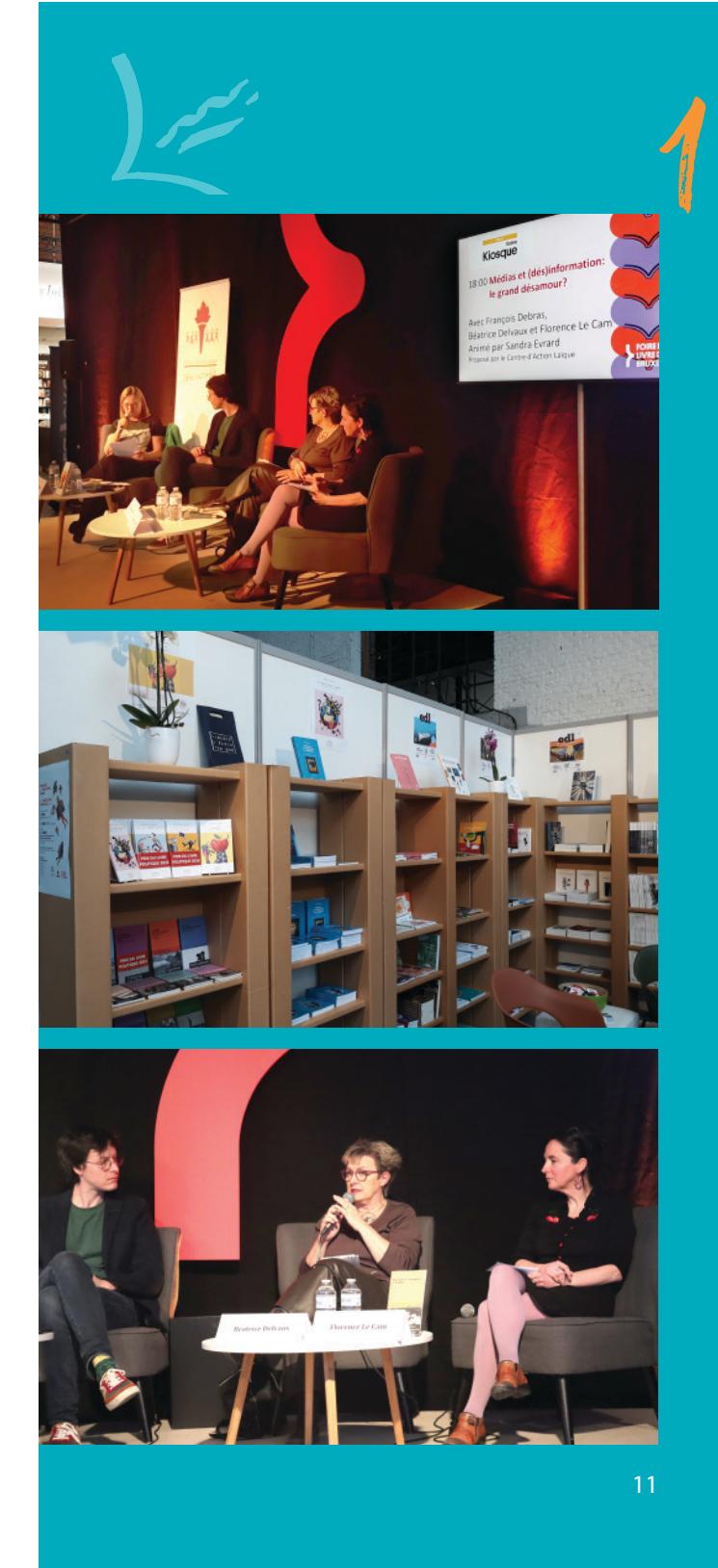
Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque, auprès d'un public le plus large possible.

Un nouveau titre est venu enrichir la collection « Liberté j'écris ton nom » :

> Publié au mois de mai, *Identité-s* part du constat que la question de l'identité individuelle, collective et sociétale est au cœur des débats sur le vivre ensemble. Couplée à celle de l'insécurité, elle est source de crispations, de discriminations et de repli sur soi, et elle participe de la polarisation. Pour protéger nos sociétés de la menace des extrémismes et des injonctions à la pureté qui pèsent sur elles, Thomas Gillet a repensé le concept d'identité dans sa complexité philosophique et politique. Il ancre sa réflexion dans une perspective résolument démocratique et laïque : celle de l'exercice égal et effectif des libertés fondamentales garanti par un État impartial. Ce livre fournit une grille de lecture pour mieux comprendre et appréhender certains sujets clivants tels que le wokisme, l'intersectionnalité et l'universalisme, l'écriture inclusive, le sentiment d'injustice ou encore la neutralité.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- > la présentation de la publication sur le site www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, dans *Passerelles* (la newsletter du Centre d'Action Laïque), par mailings et sur les réseaux sociaux
- > l'organisation de cinq conférences-débats, dans des Maisons de la laïcité, à la Fédération des amis de la morale laïque, au cabaret « La Poulie » et à la Foire du livre de Bruxelles



Diffusion des valeurs laïques

- > la participation à la campagne « Lisez-vous le Belge ? »
- > la poursuite de la « caravane d'auteur »
- > des dépôts de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue *Philéas & Autobule* en classe. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques. Il s'inscrit, entre autres, dans le programme du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et propose des dispositifs en éducation aux médias. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site Internet www.phileasautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et une illustration pour susciter le débat. Une exploitation de l'affiche est disponible dans le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3.000 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro. La volonté de notre mouvement est résolument d'être capable de s'adresser aux plus jeunes et de fournir des outils de travail pertinents au monde éducatif.

Philéas & Autobule collabore régulièrement avec le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant Wallon pour les pages « jeu philo » de la revue, le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « *Philéas & Autobule* : mode d'emploi ». Ces rencontres proposent à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d'utiliser la revue. Elles sont également proposées par le CAL Charleroi, le CAL Namur, le CAL Luxembourg et la Ville de Bruxelles. Par ailleurs, cette collaboration a vu naître une collection de livres pour enfants à partir de 5 ans. Chaque album contient une expérience littéraire et visuelle forte, suivie de quatre pages d'activités philosophiques. Celles-ci mettent en lumière des thèmes soulevés par l'histoire. Elles veulent stimuler le questionnement chez l'enfant et permettre aux adultes (parents, enseignants, animateurs) d'exploiter le texte auprès d'un jeune public.

La culture du débat

Depuis plus de dix ans, la régionale liégeoise propose bon nombre d'animations sur des sujets tels que la lutte contre les préjugés et les stéréotypes, la complexité des réseaux sociaux, l'éducation aux médias, les questions de genre, les théories du complot, les institutions belges, la diversité culturelle, les droits humains et bien d'autres sujets... Le point commun entre ces animations est de cultiver le débat et de s'appuyer encore et toujours sur les connaissances des participants. L'idée étant de permettre à tous d'exprimer leurs avis, d'articuler l'apprentissage de façon collaborative et de mettre l'accent sur l'esprit critique et l'acquisition d'outils de réflexion et de « réflexes de pensée » qui peuvent s'appliquer au-delà même du sujet abordé.

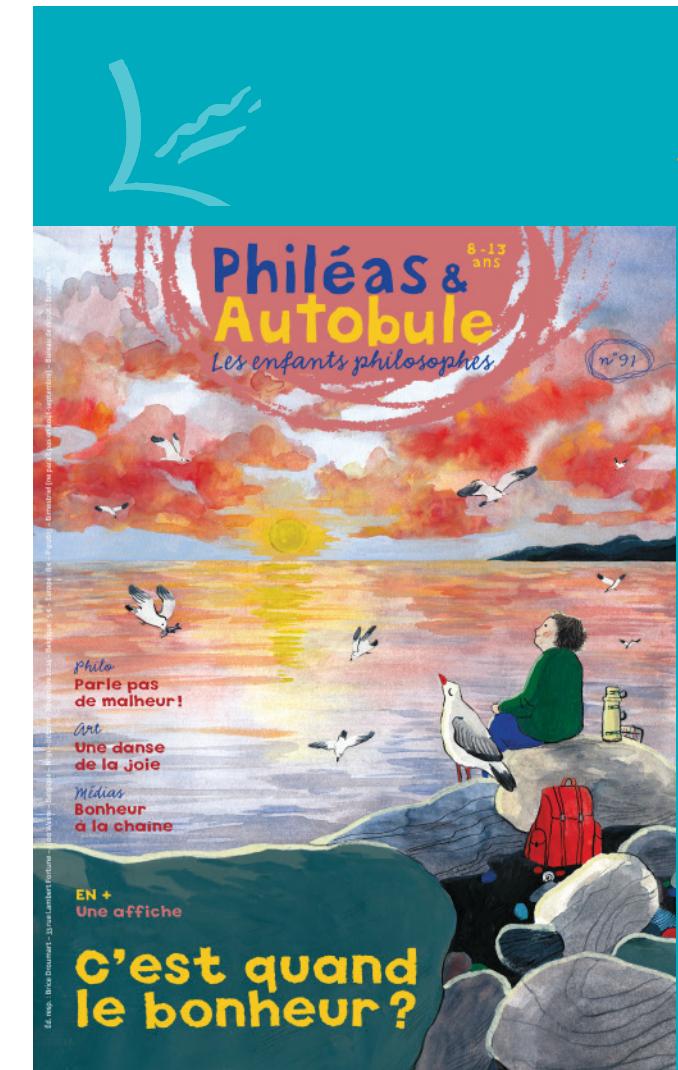
Cette démarche d'ouverture et de partage des savoirs est aussi garante d'une richesse des points de vue et un élément essentiel d'une citoyenneté éclairée, tournée vers le respect et le vivre ensemble.

Le CALCOM (CAL Communautaire) a, quant à lui, poursuivi son cycle des « MIDI Pil », au Point Information Laïcité. Des débats réguliers qui invitent les représentants de chaque parti démocratique francophone à s'exprimer sur un sujet, le temps d'un midi à Bruxelles. Cette année, ils ont traité des conditions d'accueil, de la situation des sans-papiers, des jeunes aidants proches, des enjeux de l'intelligence artificielle, de l'euthanasie, de la transition climatique, du cours de philosophie et citoyenneté, de la question des minorités en prison ou encore de l'avenir de l'enseignement public. Dans un contexte pré-électoral, ces formats favorisent un échange serein et constructif entre les partis mais aussi avec le public présent.

Le Certificat Universitaire en Société et Laïcité

Depuis plusieurs années, le Certificat Universitaire en Société et Laïcité, constitue une référence pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leur compréhension des enjeux liés à la laïcité. Cette formation offre une approche rigoureuse pour analyser et discuter le concept de laïcité, tout en interprétant l'organisation de la société à travers ce prisme. Organisé autour de cinq modules thématiques, ce certificat aborde les multiples dimensions de la laïcité et ses applications concrètes :

- Libres ensembles. La laïcité dans tous ses états
- Libres dans nos corps
- Libres de circulation
- Enseignement et éducation
- Libres dans nos choix



Diffusion des valeurs laïques

Cette structure permet aux participants de découvrir les différents champs d'intervention du mouvement laïque en Belgique, d'analyser l'actualité à travers le prisme des valeurs laïques, et d'appliquer ces principes dans leurs actions au contact de divers intervenants. En s'appuyant sur ces apprentissages, ils développent des compétences pour argumenter leurs positions et collaborer efficacement avec les acteurs du mouvement laïque et les communautés de vie. Grâce à son approche mêlant théorie et pratique, ce certificat reste une ressource incontournable pour promouvoir une société fondée sur les idéaux de liberté, d'égalité et de solidarité.

Laïcidad, jeunes et laïques

Ce projet, soutenu par Go Laïcité, a pour ambition de semer les bases d'un mouvement laïque de jeunes tourné vers l'Europe et l'international. Le caractère universel de la laïcité incite à ce que les jeunes d'ici et d'ailleurs se rencontrent, échangent et construisent ensemble ce que sera l'Europe solidaire de demain. « Laïcidad » ce sont des voyages d'échanges et de rencontres rassemblant des adolescents de 15 à 18 ans issus de différents pays, réunis par les valeurs de la laïcité. Au programme : sports, jeux, cuisine, ateliers philos et réflexifs sur des grands sujets de société, durant une dizaine de jours. C'est à travers tous ces moments que les jeunes appréhendent le « vivre ensemble » et réfléchissent à la construction d'un projet commun. L'objectif est le développement et l'émancipation d'une pensée autonome et citoyenne centrée sur l'individuation de chaque jeune par la démarche critique et la rencontre des différences. Chaque moment d'animation, de rencontre ou de visite est pensé et construit avec les jeunes lors des deux stages préparatoires et fait l'objet d'une réflexion sous forme d'ateliers selon des méthodologies éprouvées. Les animateurs utilisent des supports, dispositifs et méthodes d'animation

tournés vers le questionnement et la mise en problème de situations impliquant des enjeux moraux et/ou sociaux. Ils travaillent à développer l'esprit critique. Chaque jeune est ainsi amené à identifier les systèmes de croyances, présupposés et intérêts particuliers véhiculés par différents types de discours. En favorisant un travail de recherche en communauté, les jeunes tentent de se décenter de leurs habitudes cognitives et de s'éveiller avec plus de conscience à ce qui se joue. Il n'est pas question de proposer un « produit » clef sur porte mais bien d'amener les participants à donner sens par leurs engagements, en amont comme en aval, au projet qu'ils auront co-construit lors de séjours préparatoires. Trois régionales travaillent ensemble sur ce projet : Namur, Luxembourg et Brabant wallon.

ChatBox Festival

Le projet « ChatBox Festival » de Bruxelles Laïque est un festival engagé et artistique destiné aux jeunes bruxellois et bruxelloises du secondaire. Ces jeunes du Comité J, se sont réunis en amont du festival pour débattre de thématiques telles que l'éducation, les médias, les services publics, ... avec des acteurs connus pour leur engagement citoyen. Pendant le Festival, ils ont pu confronter leurs idées et présenter leurs conclusions aux responsables politiques. Une radio a diffusé, en direct, des échanges et des interventions. Des débats ont été organisés avec des jeunes activistes qui, dans leurs pays, oeuvrent à la défense des droits humains, de l'écologie, de l'accessibilité à l'école pour tous et toutes... Les jeunes ont pu s'immerger dans des performances artistiques, questionner la thématique de la prison lors d'un « escape game », affirmer des slogans engagés lors d'un atelier de sérigraphie, s'exprimer à la peinture sur un mur. « ChatBox Festival » a pu offrir, à près de 400 jeunes, une expérience complète, entre divertissement, sensibilisation et créativité.

Défendre la laïcité en Europe

Créé à l'initiative du CAL en 2021, le Réseau laïque européen s'est consolidé et a acquis de nouveaux membres. Au 31 décembre 2024, les membres du réseau sont : le CAL, Egale (France), la Ligue de l'Enseignement (France), les PEP (France), Italia Laica (Italie), Europa Laica (Espagne), Fundación Ferrer i Guardia (Espagne), National Secular Society (Royaume-Uni), Kongres Świeckości (Pologne), le Comité Laïcité République (France), la Libre-Pensée Romande (Suisse) et l'Union des athées et agnostiques rationalistes (UAAR, Italie). En juin 2024, une étape importante a été franchie. Le Réseau Laïque européen a été créé en tant qu'association en France, ce qui a notamment permis de l'enregistrer au Registre de transparence de l'Union européenne.

La création de ce nouveau réseau a été motivée par l'urgence de faire face aux attaques contre les droits humains, l'universalisme et la démocratie, de contrer la montée des extrêmes, du fondamentalisme religieux et de l'irrationalisme. Ce réseau entend défendre et promouvoir les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité. Il se fonde sur la laïcité, comprise comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique de tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques et convictions religieuses. En plus de donner une voix propre au mouvement laïque sur la scène européenne, le Réseau Laïque vise au partage d'informations et d'expériences entre associations membres. De nombreux textes et articles ont été publiés sur le site du réseau. Au travers de ce nouveau réseau, le CAL a participé à des activités de plaidoyer auprès des institutions européennes.



Diffusion des valeurs laïques



1

Le Centre d'Action Laïque sur la toile

Site internet, réseaux sociaux et emailings, tels sont les trois grands canaux digitaux de diffusion des idées et des actions du Centre d'Action Laïque. Si le site internet www.laicite.be reste la vitrine du mouvement laïque et son outil en ligne de référence, les réseaux sociaux et les emailings permettent d'amplifier la visibilité et l'impact de ses messages en touchant un public toujours plus nombreux et plus diversifié.

Cette année, le site a attiré un peu plus de 11.000 utilisateurs par mois en moyenne. Les actualités ainsi que la page « La laïcité, un concept simple à définir » restent les pages les plus souvent consultées. Les quelque 47 actualités, prises de position, cartes blanches et autres communiqués de presse publiés cette année ont totalisé près de 27.000 vues.

Le magazine *Espace de libertés* se développe depuis deux ans maintenant sur son propre site internet edl.laicite.be mais les archives du magazine, près de 2.100 articles continuent d'apporter leur lot de lecteurs pour atteindre 45.000 pages vues, soit près de 20% de la totalité des visites du site internet.

Les pages consacrées aux émissions télé et radio « Libres ensemble » totalisent un peu plus de 13.000 vues.

La page Facebook, suivie par près de 13.000 followers, a permis, à travers près de 160 posts, vidéos et stories, de couvrir une audience de quelque 160.000 personnes et généré plus de 16.000 réactions. La page Instagram compte à présent 2.000 followers. Près de 95.000 personnes ont été touchées via les quelque 270 publications (posts, vidéos et stories). Sur Twitter (X), le CAL compte 2.800 followers. Dans le domaine du « micro-blogging », le CAL est désormais présent sur THREADS (267 followers) et Bluesky (66 abonnés).

La progression continue sur LinkedIn. Ses 116 posts publiés ont été vus 127.000 fois.

Enfin, la chaîne YouTube (6.400 abonnés) héberge maintenant près de 1.250 vidéos, qui ont totalisé en 2024 près de 109.000 vues, pour un total de 9.900 heures de visionnage.

La newsletter mensuelle *Passerelles* qui annonce activités, événements ou nouvelles publications compte 3.500 inscrits.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

2 janvier

Interview de Mélanie Olivier, animatrice-formatrice du Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, dans le cadre de l'émission « Tendances Première » sur *La Première*.

6 janvier

« Certains hôpitaux obligés d'accéder aux demandes d'IVG », un article de Fanny Declercq dans *Le Soir* avec une interview de Justine Bolssens, juriste et chargée de projets au CAL.

8 janvier

François Debras a été interviewé au sujet de son livre *Fake news. Désinformation : un enjeu démocratique*, publié aux Éditions Espace de Libertés pour l'émission « Liège Matin » sur *Vivacité RTBF*.

16 janvier

« La parade Fieries Féeries dévoile quelques nouveautés pour cette édition 2024 à Seraing », par Camille Jahier dans *La Dernière Heure*.

22 janvier

« La Cité Miroir de Liège fête ses 10 ans : "Avec plus de 300 événements par an, nos espaces voient défiler des publics questionnants et exigeants" » par Jean-Michel Crespin dans *La Dernière Heure*.

23 janvier

« Le Centre d'Action Laïque distribue un faux journal pour lutter contre l'extrême droite : "On voit ce qu'il se passe dans nos pays voisins" », une interview d'Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL par Fabrice Grosfilley dans « Bonjour Bruxelles » sur *BX1*.

Véronique De Keyser, présidente du CAL, est interviewée à ce sujet dans une séquence au JP de 7h00 de l'émission « Matin Première » de la *RTBF*.

« Journal-fiction « Vraiment ». Alerter sur les dangers de l'extrême droite », un reportage au JT de 13h00 de *La Une RTBF* avec une interview de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du CAL.

« Un faux journal pour pointer les dangers de l'extrême droite : "Une fiction pas si éloignée de la réalité" » avec une interview de Benoît Van der Meerschen, pour le JT de *RTL TVI*.

« Un journal pour alerter sur les dangers de l'extrême droite », un reportage de Perrine Hubinon pour *LN24* avec des interviews de Benoît Van der Meerschen et d'Anaïs Pire, juriste au CAL.

Canal Zoom propose un sujet de Ludovic Delory intitulé « "Vraiment", faux journal pour vraie menace » avec une interview de Bernard Diagre, directeur du CAL Namur.

« Vraiment : le vrai-faux journal d'extrême droite du CAL », un reportage d'Anthony Cujas pour *Télésambre* avec une interview de Philippe Luckx, directeur du CAL Charleroi.

« Un faux journal pour alerter sur les dangers de l'extrême droite distribué en FWB ce mardi » rédaction avec *Belga* dans *Moustique*. La dépêche *Belga* est reprise par l'ensemble de la presse.

Diffusion des valeurs laïques



1

« La contraception et l'avortement enfin interdits par la Loi ! » : un des titres forts du faux journal de sensibilisation aux dangers de l'extrême droite distribué ce mardi à Andenne, Gembloux, Namur et Tamines », un article de Jean-Luc Papart pour *Sud Info* avec une interview d'Emilie Maucq, chargée de communication pour le CAL Namur.

25 janvier

« Faux journal, vrai danger » un reportage de *TéléMB* avec une interview de Virginie Roméo, directrice de Picardie Laïque.

5 février

Interview de Paul Knudsen, directeur de Laïcité Brabant Wallon, au sujet de l'action « Vraiment » dans « L'Invité » sur *TV COM*.

29 février

« Pourquoi la Belgique ne constitutionnalise-t-elle pas l'IVG comme en France ? » par Kevin Dupont dans *Moustique* avec une interview de Sylvie Lausberg, directrice de la cellule Études et Stratégies du CAL.

Justine Bolssens participe au débat « IVG dans la Constitution : protection solide ou simple symbole ? » dans l'émission « Le petit théâtre de Vrébos » sur *LN24*.

4 mars

Lionel Rubin, chargé d'études au CAL est interrogé pour l'article « Le point sur le dossier EVRAS et les polémiques : cela s'est bien calmé... » de Zhen-Zhen Zveny dans *La Dernière Heure*.

« Inscription de l'IVG dans la Constitution française : "Un acte symbolique qui envoie un message" pour le Centre d'Action Laïque » par Anthony Roberfroid sur *La Première RTBF* avec l'interview de Sylvie Lausberg.

« Avortement en Belgique : entre blocages et mobilisations citoyennes » par Anaïs Du Champs pour *Les Grenades* sur *RTBF Info* avec des propos de Justine Bolssens.

13 mars

« Québec, Belgique, Grande-Bretagne : quand la laïcité s'exporte » par Lorraine Redaud dans *Charlie Hebdo* avec une interview de Djemila Benhabib, chargée de missions au CAL, porte-parole du collectif Yallah.

15 mars

Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD, est interviewée par Sophie Mergen pour la *RTBF* : « "Notre regard par rapport à la mort a changé" : entre la Belgique et la France, le fossé de l'euthanasie »

« Religion ou philosophie ? Le débat autour de la nature du bouddhisme divise les experts » par Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique* qui évoque les auditions en commission Justice dont celles de Benoît Van der Meerschen et de Jean Leclercq, professeur de philosophie à l'UCL.

18 avril

« Avortement en Belgique : laissons les femmes décider ! », une carte blanche par les associations membres de la plateforme *Abortion Right* ainsi que de nombreux cosignataires, publiée sur les sites du *Soir* et du *Vif*.

25 avril

« Le CAL lance une campagne pour lutter contre la précarité : "Solde insuffisant, le choix de qui?" », un entretien avec Alice Willocx, coordinatrice de la cellule sociopolitique de Bruxelles Laïque sur *BX1*.

24 mai

Benoît Van der Meerschen participe au débat électoral de « Délic » sur *La Trois RTBF* intitulé « La Belgique doit-elle devenir un État laïque ? ».

14 juin

« Centre d'Action Laïque : une lutte pour les libertés et la laïcité » par Charly Andrianjakamanana dans *L'Echo du Sud*.

15 juin

Lionel Rubin publie une opinion sous le titre « 2h de cours de philosophie et citoyenneté par semaine : un impératif ! » dans *La Libre Belgique*.

20 juin

« Virton : la Maison Arc-en-Ciel en fête pour ses 10 ans» une séquence du JT de *TVLux* avec une interview de Céline Billon, coordinatrice de la Maison Arc-en-Ciel.

12 juillet

« Le Centre d'Action Laïque réagit à la Déclaration de politique régionale » par Laurence Ermel sur *Télésambre*.
« Le Centre d'Action Laïque fulmine : "C'est open bar pour le libre" » sur *BX1* avec *Belga*.

17 juillet

Publication dans *La Libre Belgique* d'un droit de réponse de Véronique De Keyser, présidente du CAL, à la chronique d'Éric de Beukelaer intitulée « Laïcité : quand le chien berger devient enragé » du 9 juillet.

4 août

« La neutralité est un outil qui garantit l'égalité et la liberté », un entretien avec Thomas Gillet, philosophe, par Thierry Fiorilli dans *Le Vif* avec une référence à son essai publié aux Éditions Espace de Libertés.

13 août

François Finck, de la cellule Europe et International au CAL, répond à une interview de Priyal Shah pour *The Fix* sous le titre « Vra!ment – a fake newspaper exposing real threats ».

25 août

« Des chapelles pour accueillir des funérailles laïques : "On croit trop souvent que sans religion, il n'y a plus de rituels, mais c'est faux" » par Catherine Ernens dans *Moustique* avec une interview de Nathalie Dewaelheyns, officiante attachée à Laïcité Brabant wallon.

4 septembre

Annabelle Duaut, coordinatrice pour Laïcité Brabant wallon est interviewée par Colleen Tordeur sur *Canal Zoom* au sujet d'« "Un toit(t) fragile" : une semaine dédiée à la précarité et au logement, à Perwez ».

6 septembre

« Violences envers un enseignant : tour de vis, ce sera la tolérance zéro ! » par Didier Swysen dans *La Capitale* avec une évocation de l'étude du CAL relative à l'autocensure des professeurs.

19 septembre

« À Bruxelles, le théâtre des Variétés va renaitre » par Simon Brunfaut dans *L'Echo* au sujet du projet de Bruxelles Laïque.

“Dans un bus pour le droit à l'avortement en Belgique : on va continuer à crier tant qu'il le faudra”, un article de Camille Wernaers pour “Les Grenades” sur *RTBF info* avec une interview de Lucie Barridez, coordinatrice de la plateforme Abortion Right.

20 septembre

« Visite du Pape François - Le Centre d'Action Laïque dénonce l'accueil royal réservé au pape », une dépêche *Belga* reprise par *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*, *Le Vif*, *RTL Info*, etc.

Diffusion des valeurs laïques



1

24 septembre

Dans sa chronique « Le Roi, le pape, la liberté » sur *La Première RTBF*, Bertrand Henne évoque notamment les arguments du CAL.

Carte blanche de Véronique De Keyser publiée sur *LeSoir.be* : « La visite du pape ne peut constituer l'occasion de bafouer les principes de séparation des Églises et de l'État et de neutralité ».

25 septembre

« Visite du Pape François en Belgique : critique du Centre d'Action Laïque », une séquence du JT de 13h00 sur *RTL TVI* avec une interview de Véronique De Keyser.

Participation de Véronique De Keyser à l'émission « QR le débat » sur *La Une RTBF* intitulé « En fait-on trop avec la visite du pape ? ».

26 septembre

« Allongement du délai de l'IVG : « La majorité Arizona en formation cadenasse déjà les débats », une interview d'Hervé Parmentier dans « Bonjour Bruxelles » sur *BX1*.

27 septembre

« Visite du pape en Belgique : qu'attendre de son point de vue sur les derniers scandales de l'Église ? », un débat de « Matin Première » sur la *RTBF*, avec la participation de Véronique De Keyser.

Participation de Lionel Rubin, directeur adjoint du Centre d'études du CAL, à l'édition spéciale de *RTL TVI* dans le cadre de la visite du pape : « Le Centre d'Action Laïque critique la visite d'État du pape en Belgique : "L'impartialité de l'État a été bafouée" ».

28 septembre

« Visite papale en Belgique : le pape s'est recueilli sur la tombe du roi Baudouin » sur *RTL Info* avec la réaction de Véronique De Keyser.

« Le Centre d'Action Laïque qualifie les propos du pape sur l'avortement de "provocation" et interpelle le gouvernement » par Jean-François Noulet, avec *Belga* sur *RTBF Info*.

« Le Centre d'Action Laïque dénonce des propos tenus par le pape "le jour même de la journée internationale pour le droit à l'avortement" », une dépêche *Belga* reprise par *La Libre Belgique*, relayée également par de nombreux médias.

Interview de Benoît Van der Meerschen à ce sujet au JP de 17h00 de *La Première RTBF*.

« Propos polémiques du pape : IVG une loi meurtrière », une séquence du JT de 19h30 sur *La Une RTBF* avec une interview de Benoît Van der Meerschen.

30 septembre

« Propos polémiques du pape sur l'avortement : "Ce serait un personnage comme tout le monde, il pourrait être condamné" », un entretien avec Sylvie Lausberg dans « QR l'Actu » sur *La Une RTBF*.

« Le CAL réclame la suppression des trois "privileges" de l'Église, après la visite du pape », une dépêche *Belga* reprise sur *RTL Info*, relayée aussi par *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*, etc.

1^{er} octobre

« Visite du pape : le gouvernement couvre le Roi, pas un chef d'État en visite... et le CAL reste très remonté », rubrique « La Journée » dans *La Libre Belgique*.

« Faut-il s'inquiéter pour le droit des femmes en Belgique ? », un entretien avec Sylvie Lausberg sur *Radio Judaïca*.

« Propos polémiques du Pape François : vers une vague de débaptisations en Belgique ? » s'interroge Céline Demelenne dans *L'Avenir* avec une interview d'Hervé Parmentier.

« Le travail social, entre pression et dépression », un entretien avec Pierre Schonbrodt, journaliste, vidéaste au CAL pour le *Guide social*.

15 octobre

« La Freeperie : une nouvelle boutique éthique et gratuite s'ouvre à Tournai », un reportage de *No Télé*, avec une interview de Julie Delporte, animatrice de Picardie Laïque.

19 octobre

« Le débat religion ou philosophie ? » par Pascal Martin dans *Le Soir*, extrait de l'article « Bouddha, ses illuminations et ses interprétations » avec une interview d'Hervé Parmentier.

21 octobre

« Opération SLAC à dos : soutenir les sans-abri et les plus vulnérables » par Lucas Dehoux, pour *TV COM*.

28 octobre

« Le Festival des Égalités revient en novembre et abordera la santé mentale » par Manon de Meersman dans *Flair*.

29 octobre

« La débaptisation, est-ce juste symbolique ? », sujet de « Allo le Monde » sur *La Première RTBF* avec la participation d'Hervé Parmentier.

2 novembre

« Je me sens en accord avec mes convictions : comme Stéphane, de nombreux Belges font le choix de se débaptiser après les déclarations du Pape », un sujet de Florent Vanden Berghe et Catherine Vanzeveren pour le JT de 19h00 de *RTL TVI* avec une interview d'Hervé Parmentier.

5 novembre

« Les écoles font-elles face à une montée des revendications identitaires et religieuses ? », un article de Charlotte Hutin sur *LeSoir.be* avec notamment une mention de l'étude réalisée par le CAL.

20 novembre

« Des Carolos aussi demandent à être débaptisés suite aux propos du pape » par Apolline Putman sur le site de *Télésambre* avec une interview de Vincent Bertrand du CAL Charleroi.

27 novembre

« Au-delà des lourdes accusations qui pèsent sur le CPAS d'Anderlecht, quand nous intéresserons-nous aux travailleurs sociaux qui crient leur désarroi ? », une carte blanche dans *La Libre* par Pierre Schonbrodt, réalisateur du documentaire « Au suivant ! Le travail social sous haute tension » produit par le Centre d'Action Laïque.

29 novembre

« Les cas de VIH augmentent en province de Luxembourg, surtout à Arlon et Bastogne » par Laurence Brasseur dans *L'Avenir* avec une interview de Boris Hermand, coordinateur chez Drugs'Care (CAL Luxembourg).

5 décembre

Zhen-Zhen Zveny interviewe Lionel Rubin « Retour des anti-Eras : "La contestation a changé de forme" », dans *La Dernière Heure*.

10 décembre

« Où en sont les droits des femmes, 50 ans après la loi sur l'avortement ? », un entretien avec Sylvie Lausberg sur *Radio Judaïca*.

2 Liberté

La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étiquetées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Liberté

Les extrémismes, notre prison

Les 23 et 24 janvier 2024, le mouvement laïque a distribué massivement son « faux » journal intitulé *Vraiment* dans les gares, les marchés et divers lieux publics sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ceci dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente 2023 «Les extrémismes, notre prison». Le journal *Vraiment* constitue une fiction qui se déroule dans le pays imaginaire «Dystonia». Il présente, sous forme de dépêches, les discours, les projets et les décisions liberticides pris par un parti d'extrême droite «Juste Nous» arrivé récemment seul au pouvoir. Cette anticipation s'intéresse aux domaines politique, social, énergétique, migratoire, culturel, éducatif, ainsi qu'aux droits humains, aux pratiques participatives citoyennes et à la politique étrangère. Cette fiction ne l'est malheureusement pas vraiment puisque chaque dépêche est ancrée dans une situation politique autoritaire et des discours extrémistes observés actuellement en Europe et dans le monde.

À la suite de la distribution du faux journal *Vraiment*, des professeurs d'écoles secondaires d'Andenne ont demandé une formation pour l'utiliser avec leurs élèves de 17-18 ans dans le cadre de cours de morale, d'histoire et géographie. Cette session de formation, ouverte à tous les intéressés, a présenté divers outils pédagogiques comme l'arpentage, le jeu "Puissance quatre" et de nouvelles pratiques philosophiques. L'objectif de la régionale de Namur était d'offrir aux professeurs des pistes pour exploiter le journal en classe et favoriser les échanges. À long terme, il s'agit de promouvoir le libre examen, la discussion et la vigilance face à l'extrémisme.

Le CAL actualise régulièrement son site www.extreme-droite-europe.be sur la présence de l'extrême droite dans les gouvernements et parlements des pays d'Europe, ainsi qu'au Parlement européen. Didactique,

il invite chacun à mieux connaître l'extrême droite et à la combattre. Cette année, de nombreuses élections ont eu lieu dans les pays européens. Elles ont été analysées pour offrir un état des lieux complet de la présence montante de l'extrême droite. Cette sensibilisation aux dangers de l'extrême droite se double désormais de courtes capsules vidéo qui informent sur la dangerosité de certains candidats ou partis d'extrême droite en Europe. Quant à la régionale de Charleroi, elle a publié en décembre 2024, *Extrême droite et genre(s)*.

Devoir de mémoire

Le CAL poursuit sa participation au sein de la « Coalition 8 mai », plateforme de la société civile qui lutte contre la montée du fascisme et de l'extrême droite. La régionale de Namur soutient également la coalition 8 mai et a proposé un colloque intitulé « Fascisme hier et aujourd'hui » avec Anne Morelli, historienne, qui a traité des aspects historiques du fascisme en Belgique. François Debras, professeur associé au « Centre d'Études Démocratie » de la Faculté de Droit, de Science politique et de criminologie de l'Université de Liège, qui a exploré l'évolution du discours de l'extrême droite. Benjamin Biard, chargé de recherches au sein du secteur socio-politique du CRISP, qui a analysé le contexte belge actuel de l'extrême droite et Pierre Voué, qui s'est concentré sur l'utilisation des réseaux sociaux par ces mouvements. De plus, une visite du fort de Breendonk a été organisée avec des interventions d'Ellen De Soete et Simon Gronowski.

La Cellule d'Études et Stratégie du CAL a également édité un nouveau dossier pédagogique consacré à la notion de résistance : « Résister aujourd'hui ? » accompagné d'un cahier du professeur, ce dossier a été diffusé à 500 exemplaires et est gratuitement téléchargeable sur le site du CAL.

Liberté

Le CALCOM a enfin repris contact avec Infrabel afin de restaurer la plaque commémorative Arnaud Fraiteur sur le pont éponyme, jeune résistant ixellois, qui avait été dégradée il y a quelques mois.

Depuis janvier 2022, la régionale de Charleroi est devenue un partenaire permanent de la section mémoire et jeunesse de la Province du Hainaut et du « War Heritage Institute » dans le cadre du projet « Résistances ». Ce projet a impliqué un soutien des équipes de la régionale dans deux activités principales : l'encadrement de groupes lors de visites organisées au Tir de Marcinelle et la randonnée de la mémoire entre Marcinelle et Charleroi. En écho à ces activités, le CAL Charleroi a également proposé l'exposition « Les enfants de la résistance », qui a été très régulièrement empruntée par les écoles. Cette exposition a permis de sensibiliser les élèves aux enjeux historiques et aux valeurs de résistance, tout en renforçant leur compréhension de l'importance de la mémoire collective.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux qui se sont opposés à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, porter le pin's Triangle Rouge, c'est résister aux dangers des idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

Droits humains et démocratie en Europe et dans le monde

Le CAL a poursuivi sa défense de la laïcité et des droits fondamentaux aux niveaux européen et international par diverses activités de plaidoyer, d'information et de développement des réseaux laïques et humanistes. Le droit à l'avortement a été défendu en Europe, tant dans le cadre du réseau laïque européen que de manière autonome. Le CAL s'est notamment joint à la campagne pour une initiative citoyenne européenne intitulée « My Voice, My Choice : pour un avortement sans danger et accessible ». Le CAL a participé aux séminaires et réunions organisés par les institutions européennes dans le cadre du dialogue de l'article 17 TFUE pour y représenter la laïcité.

Le CAL est aussi membre de *Humanists International*, qui fédère des associations humanistes et laïques du monde entier. Par sa localisation à Bruxelles et sa capacité de plaidoyer, le CAL coopère activement avec *Humanists international* pour la réalisation de buts communs.

Pour le CAL, les droits humains exigent une vigilance permanente. Car, plus de 70 ans après sa proclamation, et malgré les immenses progrès réalisés, les obstacles aux principes de la Déclaration sont encore nombreux. Pire encore, des mouvements politiques et religieux extrémistes les combattent ouvertement. Le CAL a poursuivi son travail de veille et d'information sur les menaces contre les libertés émanant de gouvernements autoritaires, de mouvements religieux fondamentalistes et continue à dénoncer l'intervention des religions dans le processus politique. Il a, par ailleurs, stimulé le débat public en alertant sur la nécessité de protéger notre État de droit.

En cette année électorale à tous les niveaux de pouvoirs, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a développé de nombreuses actions pour promouvoir et sensibiliser le grand public aux incontournables du fonctionnement démocratique de notre société. Il a notamment été à l'initiative du « Festival Porte-Voix », pour faire vivre la démocratie, à la Cité Miroir du 9 avril au 9 juin, en partenariat avec les Territoires de la Mémoire et l'asbl MNEMA rejoints par une trentaine d'associations et d'institutions de la région liégeoise. Ces moments de rencontres avaient pour point de convergence de réhabiliter le sens des élections comme un choix sous-tendu par des valeurs de liberté, égalité, solidarité, de stimuler l'exercice du droit de vote, de privilégier les réponses collectives aux urgences sociétales, de promouvoir un État garant de l'intérêt collectif grâce à des services publics de qualité et une sécurité sociale actrice de la cohésion sociale pour faire barrage aux idées extrémistes. Pour y arriver, plus de 50 activités variées, réparties sur plusieurs lieux ont animé ces semaines préélectorales.

Par ailleurs, le CAL Liège a conçu et réalisé les expositions « Des rêves et des luttes » et « Voter en 2024 ». Celles-ci ont permis de comprendre l'utilité des niveaux de pouvoir, d'appréhender les idées fortes des différentes formations politiques, les notions de cordon sanitaire, les nouveaux modes de participation citoyenne, le vote blanc, mais aussi d'évoquer les injustices, les envies de changements dans la société... Plusieurs conférences ont également été programmées et animées par le Centre d'action Laïque de la Province de Liège, notamment « la participation citoyenne : un nouveau terrain de la démocratie ? » ou encore « Le vote aux élections 2024, quels enjeux pour la Belgique ? » et « L'extrême droite contre nos libertés ? ».



Liberté

Dans le cadre de ces activités, c'est près de 9.000 personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont réfléchi, questionné, débattu et engrangé de l'information sur ce qui fait sens pour eux en société.

Le spectacle « Just Vote », proposé par Bruxelles Laïque, a offert une expérience immersive et interactive pour sensibiliser les jeunes au vote et à l'importance de leur engagement citoyen. À leur arrivée, les participants ont reçu un boîtier de vote et ont été plongés dans une simulation d'assemblée où ils devaient se positionner sur des décisions concernant la culture, l'éducation, l'immigration, le climat et la sécurité. Ces choix ont amené à voter pour un des partis politiques fictifs présentés. Cette activité ludique et éducative a permis aux jeunes de comprendre les mécanismes de la démocratie tout en questionnant la place du citoyen dans le débat public. À travers des choix concrets, ils ont exploré les motivations derrière leurs décisions et en ont mesuré les conséquences en temps réel.

Le CAL Charleroi a voulu réfléchir à la notion de « liberté » en proposant une représentation théâtrale mettant en scène Clément Viktorovitch dans une fiction grinçante. Dans la continuité de son livre *Le Pouvoir Rhétorique*, Clément Viktorovitch, docteur en science politique et vulgarisateur, incarne le conseiller en communication du président de la République, qui, après avoir été brutalement évincé, cherche à se venger. Son arme ? Une conférence dans laquelle il décide de dévoiler tous les secrets utilisés pour conquérir le pouvoir. N'ayant plus rien à perdre, il décide de tout détruire. Au fil de sa démonstration, cet homme rongé par le rejet en vient à s'interroger. Au fil des dissimulations et des manipulations, ce qui a été perverti, ne serait-ce pas, le sens même de la démocratie ?

Liberté de circulation et migration

Le SLAC, Service Laïque d'Action Citoyenne, de Laïcité Brabant wallon, a animé une table ronde intitulée « Un centre Croix Rouge à Genappe, une mise à l'épreuve ? » qui a rassemblé plus de 60 citoyens autour de la question de l'accueil des populations migrantes dans leur commune. Le SLAC a également proposé des animations au centre Fedasil de Jodoigne.

Le CAL Communautaire a adressé un courrier, le 18 décembre 2024, pour interpeler la secrétaire d'État à l'asile et l'immigration, Madame De Moor, concernant la décision de la Belgique de suspendre l'examen des demandes d'asile des Syriens à la suite de la chute du régime de Bachar Al-Assad.

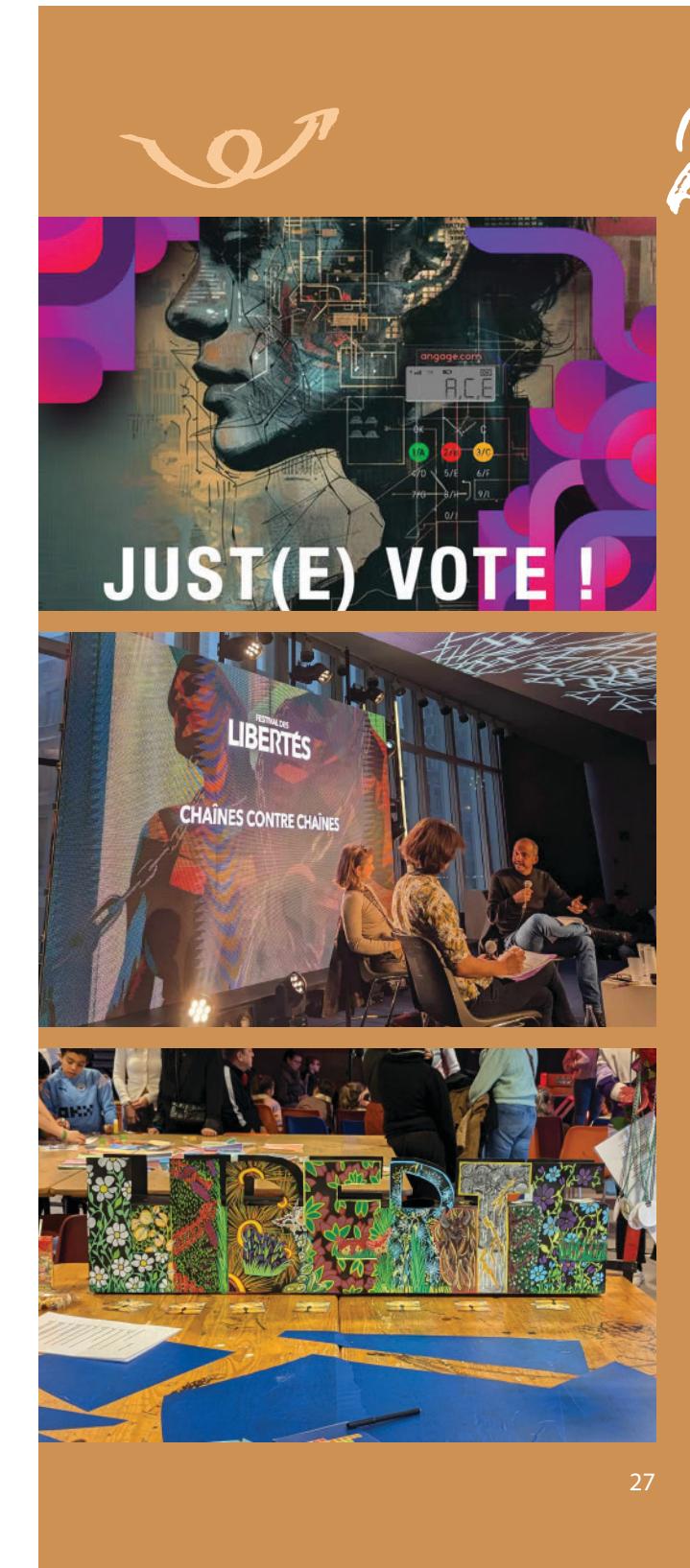
Le Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque explore les nombreuses crises qui fragilisent les libertés, les solidarités et l'écologie. Avec une programmation riche et diversifiée comprenant documentaires, débats, spectacles, concerts et expositions, le Festival crée des connexions et amplifie les initiatives intellectuelles, culturelles, politiques et citoyennes, en tentant de dégager des perspectives pour surmonter ces défis.

Le Festival des Libertés 2024 a invité à une réflexion sociopolitique sur les contours mouvants de notre humanité, en explorant le thème « Dés-humanismes ». À travers une analyse des catégories et des frontières qui ont défini ou exclu l'humain, il a proposé de déconstruire les représentations collectives pour réinventer un humanisme moderne.

Les questions soulevées ont abordé les relations entre l'humain et son environnement naturel, tout en explorant la manière dont les identités de genre, de classe ou de race ont influencé les assignations sociales. Il a aussi été question de la possibilité de concilier universalisme et revendications des

mouvements sociaux contemporains. Les débats ont également permis de mettre en lumière les alternatives aux logiques d'exclusion et de punition, mettant en lumière les potentialités de la justice réparatrice et les enjeux liés à la restitution des objets culturels et historiques. Le rôle des institutions dans la dynamique de réconciliation a été un autre point central des discussions. Par ailleurs, les thématiques technologiques ont occupé une place importante, notamment les enjeux éthiques liés à la surveillance généralisée et à la colonisation spatiale. Enfin, le Festival a exploré les liens entre capitalisme et écologie, en s'interrogeant sur la possibilité d'intégrer des pratiques de « care » plus justes et inclusives dans nos modèles sociaux et économiques. Grâce à la participation d'experts, d'activistes et d'artistes, l'événement a permis de dépasser les idées reçues, de questionner en profondeur nos conceptions de l'humanité et d'imaginer un avenir où l'humanisme, loin d'être un simple idéal, deviendrait une pratique vivante, évolutive et réjouissante. Cette édition a été, à l'image des précédentes, un véritable succès, porté par une programmation riche et diversifiée qui a pu captiver un public large et nombreux. La scène musicale pointue et la programmation théâtrale ont attiré un public parfois nouveau. Les documentaires, au centre de l'engagement du festival, ont provoqué des échanges et des prises de conscience, grâce à des récits poignants et des rencontres. Dans une recherche constante, le Festival des Libertés se poursuivra l'année prochaine en tentant une nouvelle fois de démontrer que l'art et la culture peuvent être des leviers puissants pour questionner nos certitudes et imaginer ensemble un avenir plus solidaire et juste.



Liberté

Entre sécurité et libertés fondamentales

Dans le cadre du Festival des Libertés 2024, Bruxelles Laïque et la Ligue des droits humains ont proposé un procès fictif sur la reconnaissance faciale. Celui-ci a interrogé les tensions entre sécurité et libertés fondamentales. Trois cas fictifs ont été présentés : un individu suspecté de terrorisme, un autre de trafic d'êtres humains, et une militante accusée de sabotage. À travers ces exemples, les intervenants ont exposé les implications sociales, éthiques et juridiques de l'utilisation de cette technologie. Le public, très impliqué, a été questionné sur les limites du droit à la vie privée, de la liberté de circulation et de la protection des droits humains face aux nécessités de sécurité publique. Les échanges ont été enrichis par des interventions d'experts issus des secteurs associatif, académique et juridique. Une dynamique interactive a permis aux spectateurs d'adopter temporairement le rôle de juges, rendant l'expérience immersive et engageante. L'événement a suscité de nombreuses discussions, notamment sur les risques de dérives des systèmes de vidéosurveillance algorithmique et sur le rôle des institutions dans la préservation des libertés fondamentales. Ce procès fictif a contribué à sensibiliser le public à l'impact des technologies sur nos libertés, tout en incitant à réfléchir à des solutions équilibrées pour répondre aux défis sécuritaires.

Liberté d'expression

À partir de sujets qui font débat ou interrogent, les « apéros-sceptiques », organisés par Bruxelles Laïque, permettent de découvrir ou de mettre en pratique des concepts clés et quelques méthodes libre exaministes. Cette nouvelle rencontre a eu pour thème : « On ne peut plus rien dire ? » et a proposé une discussion avec Renaud Maes. Ce sociologue qui effectue ses principales recherches sur les inégalités, le genre et les sexualités, et l'analyse des réseaux socio-numériques. L'événement a abordé la thématique de la liberté

d'expression sous l'angle des controverses actuelles, notamment l'implication de la « cancel culture ». Le public a été invité à débattre des tensions entre normes sociales évolutives et liberté individuelle, illustrées par des exemples concrets tels que les réécritures de classiques ou les débats autour de *Tintin*. Les discussions ont révélé une polarisation sur la question de savoir si « la cancel culture » constitue une forme de censure ou une adaptation nécessaire aux évolutions sociétales. Certains participants ont dénoncé une restriction des libertés d'expression, tandis que d'autres ont souligné l'importance de corriger les injustices historiques. Les débats ont également permis d'explorer les responsabilités des médias et des plateformes numériques dans la gestion de ces tensions.

Raconte-moi l'anarchisme

Cette année, Bruxelles Laïque, en partenariat avec les Guinguettes de Bruxelles, a proposé des émissions de radios enregistrées en direct depuis les Parcs Duden et Roi Baudouin. Quatre sujets ont été choisis avec l'invitation d'intervenants et la sollicitation du public présent : la musique engagée, la santé mentale, la question éducative autour des écrans et enfin l'anarchisme. Radio Guinguette a donc clôturé sa série estivale avec « Raconte-moi l'anarchie », en présence de Tancrède Ramonet, auteur du documentaire « Ni Dieu, Ni Maître », et de Nathan, étudiant anarchiste et militant. Les discussions ont exploré l'histoire des mouvements anarchistes, allant des figures majeures telles que Bakounine ou Emma Goldman, jusqu'à leur évolution face aux enjeux intersectionnels (féminisme, inclusion des minorités). Les pratiques contemporaines de l'autogestion et le rôle de l'art dans la transmission des valeurs anarchistes ont également été abordés.

La soirée s'est terminée par un concert électro-rock engagé du groupe Achab, dirigé par Tancrède Ramonet, prolongeant les thématiques sous une forme artistique.

L'enfermeinent : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la onzième édition des Journées Nationales de la prison sur le thème « la prison, monde invisible ». Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique, du 14 au 24 novembre 2024. Cette année, l'idée était de braquer les projecteurs sur l'indifférence générale face à la réalité carcérale. Lors de cette édition, le regroupement d'associations à l'initiative de ces journées a organisé des rencontres, conférences, expositions, ciné-débats, etc. Pour sa part, le CAL a organisé un « Midi Pil », le 20 novembre, intitulé : « Les oublié.e.s du système carcéral : quelle prise en charge ? ». Si la réalité carcérale échappe trop souvent à l'attention du public de manière générale, elle impacte d'autant plus certaines personnes détenues appartenant à des « minorités » telles que les transgenres, les personnes porteuses de handicaps ou les femmes, dont le sort n'est que peu évoqué et leurs droits négligés, dans une indifférence générale.



Liberté

Afin d'alimenter la réflexion sur ces questions, chaque parti francophone est invité à partager sa vision et ses propositions en vue de garantir des conditions carcérales dignes pour tous et à échanger avec le public.

Le CAL a également réalisé une émission de « Libres, ensemble » diffusée sur *La Une RTBF* intitulée « Minorités invisibles : penser le système carcéral pour tous ».

En collaboration avec le Master METIS de l'Université de Mons, Picardie Laïque mène des ateliers philo avec un groupe de détenus de la prison de Mons et des étudiants. L'objectif est de créer des lieux d'échanges de points de vue entre étudiants et détenus afin de produire et de croiser des savoirs sur la thématique de l'enfermement et d'expérimenter une forme de recherche participative innovante. Picardie Laïque organise également des ateliers philo au sein de la prison de Mons, une fois par semaine, chez les femmes et chez les hommes alternativement. Cette année a accueilli une troupe de théâtre afin de réaliser une production sonore, tant chez les hommes que chez les femmes. Ce projet intitulé "Rêver" a eu un impact fort et bénéfique. Il a initié des discussions profondes et des moments de partage inédits, tout en introduisant le théâtre comme un outil de transformation personnelle et collective. La démarche a permis aux participants de s'exprimer sur des expériences et des ressentis souvent tuts, et de trouver dans l'art théâtral un moyen de donner forme à leur histoire, leurs rêves et leurs désirs d'avenir.

Par ailleurs, une gazette intitulée « À travers les murs » est distribuée aux détenus trois fois par an. Elle propose notamment des dilemmes philosophiques, des exercices de relaxation, des poésies positives, des informations sur l'assistance morale laïque...

Picardie Laïque a aussi réalisé un « Escape Game » appelé « 9m² ». Il s'agit de la reconstitution d'une

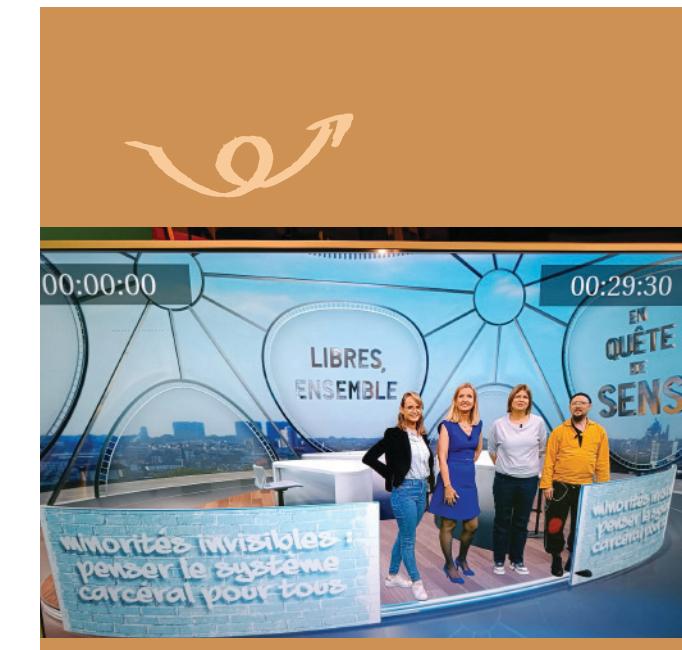
cellule avec le mobilier de la prison. Celle-ci a permis au public de vivre une expérience carcérale « ludique » tout en s'interrogeant sur les conditions de détention et de réinsertion. Avec une majorité de détenus d'origine étrangère, le Relais de Mons (Picardie Laïque) a développé des compétences spécifiques en matière d'interculturalité et de droit des étrangers. Les problèmes de ces détenus sont souvent liés au séjour, à la vie carcérale en elle-même (violences entre détenus, assuétudes, isolement, adaptation, etc.) au maintien des relations avec l'extérieur, aux phénomènes dits de radicalisation et à la réinsertion post-carcérale. Avec le soutien de la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD), Picardie Laïque fait de l'assistance morale, informe des aides et des services existants, relaie les demandes spécifiques auprès de services spécialisés ou prend le relais à la demande de la famille, des agents pénitentiaires, de la direction, de l'établissement, des services internes et externes, etc.

Depuis plus de quinze ans, le CAL Luxembourg anime des comités de rédaction en prison, à Saint-Hubert et à Marche-en-Famenne. Ces comités constitués de détenus s'impliquent dans la conception entière des journaux. Ils sont réalisés par les détenus, pour les détenus. Ils sont un porte-voix de leurs opinions et de leurs préoccupations, et contribuent grandement à leur libre expression. Dans le cadre des Journées Nationales de la Prison (JNP), le CAL Luxembourg a proposé deux activités visant à sensibiliser aux réalités de l'enfermement, d'échanger sur les conséquences sociales de la détention et de susciter une réflexion sur les réformes nécessaires du système pénitentiaire. La première est « La Prison Box », cet espace qui ressemble à un salon familial dans lequel les visiteurs peuvent écouter des témoignages poignants sur les luttes quotidiennes, tant économiques que psychologiques, que vivent ces familles de détenus. La deuxième : « L'escape game, 9m² », créé par Picardie Laïque.

Une table ronde a aussi été organisée par le CAL Luxembourg en présence de Amandine Ancion, directrice de la prison d'Arlon et de Dominique Gérard, président du Tribunal de 1^{re} instance du Luxembourg.

La régionale de Namur participe, elle aussi, activement aux JNP. Cette année, elle a proposé une projection-débat du documentaire « La peine ». Pendant six ans, le photographe belge Cédric Gerbehaye a suivi le quotidien des détenus et du personnel de trois prisons bruxelloises, principalement celle de Forest. Le documentaire offre une autre vision de la vie derrière les murs de la prison. Il met en lumière les félures et les espoirs des prisonniers, tout en interrogeant le sens et l'impact de la peine carcérale. Après la projection, une rencontre a été organisée avec Cédric Gerbehaye, Manuela Cadelli, juge au Tribunal de première instance de Namur et un membre de la direction des établissements pénitentiaires. La régionale mène aussi, toute l'année, des animations scolaires pour sensibiliser les adolescents aux réalités carcérales.

Le Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) et le Pôle philo, deux services de la régionale du Brabant wallon, sont intervenus à la Haute école Lucia De Brouckère de Jodoigne afin de sensibiliser une trentaine d'étudiants de dernière année, éducateurs spécialisés et assistants sociaux, aux enjeux de la politique carcérale en Belgique. Le SLAC et le Pôle philo animent également des « cafés citoyens » et des ateliers philo, deux fois par mois, à la prison de Nivelles. L'objectif est de créer des moments d'échanges et de discussion entre détenus, sur des sujets d'actualité. Les deux services ont également pris part à l'organisation des JNP en animant des échanges suite à l'écoute du podcast « Des Livres et Nous- les Femmes détenues de la prison de Lantin », à Louvain-La-Neuve et en projetant le court-métrage de Mathias Desmarres



Liberté

« Je me souviens » dans lequel des femmes détenues de la prison de Lantin racontent un souvenir qui a marqué leur vie. À Nivelles, à l'issue du film « L'oro del camino », le SLAC a proposé un bord de scène avec les réalisateurs Nathalie Rossetti et Turi Finocchiaro ainsi que Lucie Coppens, intervenante psychosociale à la prison de Ittre.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel, mais aussi, organisent des activités pédagogiques et culturelles collectives à l'intérieur et hors des murs : théâtre et improvisation, enregistrement radio avec Samarcande, visite de lieux historiques comme le Bois du Cazier, ateliers EVRAS ou encore participation à l'opération Thermos, etc.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la délinquance sexuelle, l'éducation et l'importance de se réinventer, les questions de genre, la violence au sein des IPPJ, etc. Ces réunions se déroulent au CAL et dans les régionales du CAL mais également au sein même des IPPJ, ce qui permet de créer des ponts et d'envisager des collaborations. Un travail de plaidoyer se poursuit entre conseillers laïques et les responsables politiques.

L'objectif étant de maintenir le dialogue et faire remonter les expériences de terrain concernant plusieurs aspects généraux du travail en IPPJ et plus particulièrement le rôle et le statut des conseillers laïques dans ces institutions.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015 et de Wauthier-Braine depuis 2021. La discussion philo est un biais privilégié pour favoriser l'engagement citoyen. Ce public « fragilisé », souvent méfiant, émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques qui lui permet à la fois de retrouver la confiance en soi et dans les autres et de questionner la société avec sincérité.

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagement vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

La régionale de Namur a organisé 8 cérémonies laïques de parrainage-marrainage, ces cérémonies festives d'accueil de l'enfant permettent, aux personnes choisies par les parents, de prendre un engagement moral pour

soutenir les parents dans l'éducation philosophique de l'enfant. Elle a également proposé 16 cérémonies laïques de mariage, de cohabitation légale ou d'union libre ainsi que 5 cérémonies laïques de funérailles.

La régionale du Brabant wallon a organisé 25 cérémonies laïques de funérailles, 16 cérémonies de mariage et 3 cérémonies de parrainage ainsi qu'une cérémonie individuelle de fête laïque de la jeunesse.

Pour renforcer l'implication des enfants, leur faire vivre une aventure citoyenne et redynamiser la fête laïque de la jeunesse, le CAL Charleroi a proposé diverses activités autour d'un projet porteur des valeurs laïques que sont la liberté, l'égalité, la solidarité.

Depuis la mise en place de la nouvelle plateforme pour l'organisation des cérémonies en Région bruxelloise, Bruxelles Laïque travaille plus étroitement avec les officiants laïques, bénévoles. Les officiants laïques sont tous membres d'une association locale affiliée à la régionale.

Libres, ensemble jeunesse

En ce qui concerne les fêtes laïques de la jeunesse, le mouvement laïque a proposé une réflexion de fond visant à réinventer ces FLJ dont le nouveau nom est « Libres, Ensemble Jeunesse ». Le 21 septembre à Jodoigne, le CAL et ses régionales, Picardie Laïque, le CAL Charleroi, le CAL Namur, le CAL de Liège, le CAL Luxembourg et Laïcité Brabant wallon ont accueilli, sous bannière commune, 70 jeunes entre 11 et 13 ans pour une journée de rencontres, de réflexions et de jeux autour de la thématique : « Mindcraft, construisons notre monde idéal ». Entre énigmes, rencontres, créativité et amusement, chaque moment les a rapprochés un peu plus de la réalisation de cette construction initiatique. Inspiré du célèbre jeu vidéo à succès, les jeunes ont parcouru différents biomes du monde « Mindcraft » co-construits par les animateurs jeunesse.



Liberté

Différentes thématiques ont été abordées telles que la nature et l'écologie, les médias et les réseaux sociaux, la santé et la précarité, l'éducation, la liberté d'expression ainsi que les notions d'égalité et d'équité. Cette journée d'animation inter-régionales à destination des 11-13 ans sera proposée à nouveau en 2026.

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

IVG totalement dé penalisée

Le CAL a continué ses actions de sensibilisation et de plaidoyer en collaboration avec les membres de la plateforme Abortion Right afin de faire reconnaître l'IVG comme un droit des femmes, une question de santé publique qu'il faut dé penaliser complètement et garantir l'accès effectif à toutes les femmes.

Le 18 avril 2024, la plateforme Abortion Right, coordonnée par le CAL, a publié dans la presse une carte blanche intitulée « Avortement en Belgique, laissons les femmes décider ! » Soutenue par plus de 300 personnalités et membres de la société civile du Nord et du Sud du pays, cette lettre ouverte visait à relancer le débat parlementaire pour une dé penalisation de l'IVG, celui-ci étant resté au point mort depuis la publication du rapport d'évaluation de la loi en avril 2023.

En outre, à la suite des élections du 9 juin 2024 et dès la rentrée de septembre 2024, la plateforme Abortion Right a mené plusieurs actions afin de faire avancer son plaidoyer et ses recommandations en faveur de la dé penalisation de l'IVG. Le mardi 10 septembre, la plateforme Abortion Right a mené une action « cartes postales » visant à sensibiliser les députés à la réalité des femmes allant se faire avorter aux Pays-Bas après avoir dépassé le délai de 12 semaines. Chaque député a ainsi reçu une carte postale comportant des témoignages de femmes ayant été contraintes de voyager aux Pays-Bas.

Cette action de communication a été suivie, le jeudi 19 septembre, d'un rassemblement à la Place Poelaert pour revendiquer l'adoption d'une loi qui dé penalise entièrement l'IVG, allonge le délai légal à minimum 18 semaines et supprime le délai de réflexion obligatoire. Après avoir déambulé en autocar sur lequel était accrochée une banderole « Nous devons toujours aller aux Pays-Bas pour avorter, changez la loi », le rassemblement à la Place Poelaert a interpelé les médias et le public présents sur la réalité des femmes ayant dépassé le délai légal pour avorter et sur la nécessité de changer la loi.

Du 20 au 22 septembre, la plateforme Abortion Right a participé au congrès de la FIAPAC (The International Federation of Abortion and Contraception Professionals) qui s'est tenu à Bruxelles, à la VUB. Le CAL a également eu le plaisir d'accueillir les membres francophones de la FIAPAC pour une synthèse des échanges.

À l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, le CAL a mené une campagne de communication sur ses réseaux sociaux à propos des positions controversées du pape sur l'avortement et pour remettre en évidence les effets

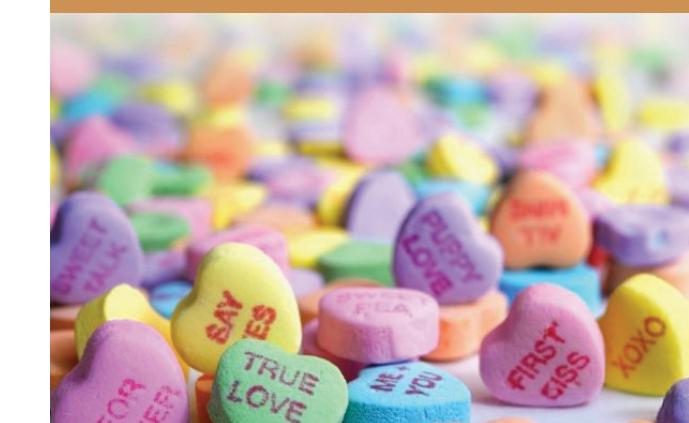
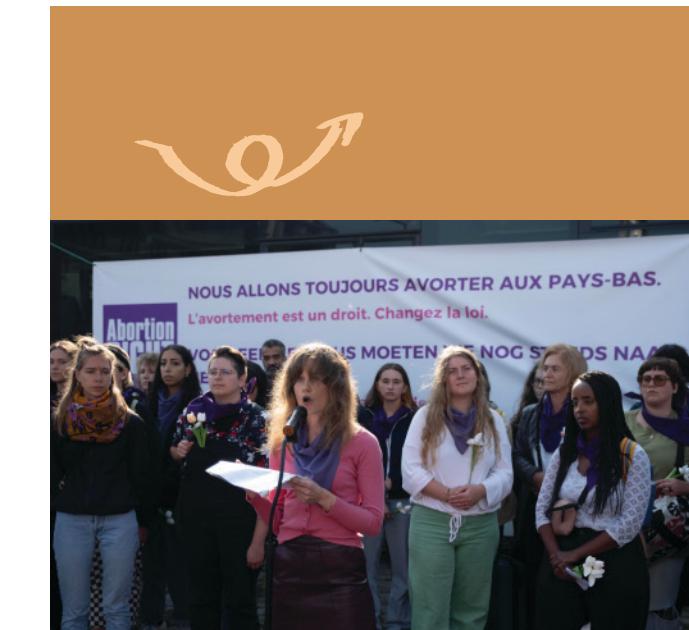
positifs du combat laïque et de la sécularisation sur l'autonomie sexuelle et reproductive. Celle-ci a été immédiatement suivie d'une réaction aux propos calomnieux du pape sur la législation belge relative à l'IVG et à propos des médecins pratiquants.

Enfin, afin de visibiliser les multiples atteintes au droit à l'avortement en Europe, la brochure *État des lieux de l'avortement* a été mise à jour et publiée en anglais et en français. Le CAL continue à alimenter le site Web et la page Facebook de la plateforme avec des informations et des articles pertinents. Ces outils de plaidoyer sont utiles pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public aux enjeux européens de l'accès à l'IVG en termes de droits fondamentaux à la santé, à l'intégrité et à l'autonomie de décision.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication historique du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain posait encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives étaient possibles. Néanmoins, après des années de plaidoyer, les premiers jalons de la généralisation de l'EVRAS ont été posés par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF en septembre 2023. Ce pas historique a été accompagné par le CAL et ses partenaires. Le mouvement laïque est néanmoins resté particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année 2024, d'une part en continuant à assurer le secrétariat et la gestion de la Plateforme EVRAS et



Liberté

d'autre part en luttant contre la désinformation autour de l'EVRAS. Désormais, il revient au CAL de poursuivre son plaidoyer afin de renforcer la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire et d'éviter que ce qui a été adopté ne soit prochainement remis en question par le lobby d'opposants à l'EVRAS (sous le couvert d'évaluations par exemple).

La régionale de Namur propose à un public adulte des animations EVRAS intitulées « envie d'amour » et à un public scolaire les animations « clé des genres » et « Norman, c'est normal à une lettre près ».

Droits du patient et lutte contre le prosélytisme

Soucieux de garantir l'autonomie et les libertés de chacun à l'égard de sa santé, le CAL porte un regard attentif au respect et à l'évolution du cadre légal en matière de droits du patient.

Dans la suite d'une enquête réflexive menée avec le Service Laïque d'aide aux Personnes (SLP) sur le prosélytisme dans les services de santé, le CAL a publié les actes du colloque *Lutter contre le prosélytisme dans les services de santé* qui s'est déroulé le 28 novembre à Namur. Celui-ci avait mis en lumière toute la complexité de cette problématique et avait permis d'établir une première grille d'analyse du phénomène. Ceci, afin d'interpeler les acteurs scientifiques et académiques sur l'absence d'études sur le sujet et de mettre en garde le législateur sur l'absence de cadre garantissant la neutralité des agents des services de santé et la protection des patients contre toute forme de prosélytisme.

Assuétudes

Le Groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque a pour objectif d'agir sur les mentalités en préconisant la régulation du marché des drogues par l'Etat ainsi que la décriminalisation de leur détention pour consommation personnelle, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire.

Avec ses partenaires au sein de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a, une fois encore, relayé la campagne internationale « *Support ! Don't punish* », visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques répressives. Une mobilisation des acteurs du secteur de l'aide aux usagers de drogues a été organisée, le 26 juin, Place de l'Albertine à Bruxelles pour réclamer la fin des poursuites judiciaires envers les consommateurs et, face à la montée du narcotrafic, souligner l'urgence d'une politique « drogues » axée sur la santé publique. Le Centre d'Action Laïque a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès du grand public, notamment lors des Solidarités du 23 au 25 août à Namur, le CAL est allé à la rencontre des festivaliers pour leur proposer plusieurs animations ludiques sur les questions de prévention et de réduction des risques, ou encore, lors de la journée d'accueil des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, le 12 septembre.

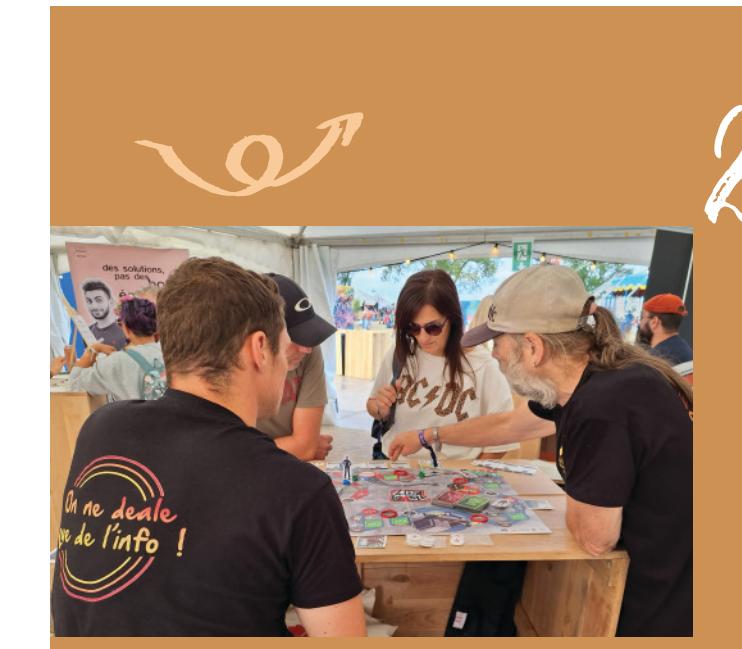
Par la diffusion de ses propositions en matière de politique des drogues, le CAL souhaite contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité de tous.

Dans le cadre des élections fédérales de juin 2024, la question des drogues a été sélectionnée au nombre des quinze priorités phares du mémorandum élaboré par le Centre d'Action Laïque. Une carte blanche a été publiée dans *la Libre Belgique* sous le titre « Une politique « drogues » efficace passera par l'innovation et la justice sociale ».

L'émission radio « *Libres, ensemble* » a proposé de revenir sur cette mobilisation « Pour une politique drogues axée sur la santé publique ».

Par ailleurs, le service *Drugs'Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival « *Fêt'ta vie* », les opérations d'information par les pairs « *Boule de Neige* » sur l'alcool, le cannabis ou encore l'héroïne, le maintien du label de qualité « *Quality Nights* » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg. L'outil d'animation « *Toxicity* » créé avec des usagers du service *Drugs'Care*, a été diffusé lors de journées de formation à destination de plusieurs services liés aux assuétudes de la Wallonie mais aussi du Grand-Duché de Luxembourg et du Nord de la France. Ces formations sont réalisées en co-animation avec les usagers à l'origine de l'outil.

Au mois de mai 2024, le service *Drugs'care* du CAL Luxembourg et « *Odas coordination* » ont lancé un projet permettant l'identification des gélules de méthadone en fonction de leur dosage. Cette initiative est le fruit d'échanges avec plusieurs professionnels de la santé autour des problématiques liées à la méthadone « de rue ». En effet, plusieurs overdoses ont été provoquées par des échanges ou des « deals » de méthadone, et une réflexion a été menée par le service avec les pharmaciens du Sud de la Province.



Liberté

L'objectif étant d'éviter et de limiter les risques pour la santé des usagers. Une soirée d'échanges a permis de réunir des pharmaciens, des médecins, des usagers ainsi que des services de première ligne. Ceux-ci ont accueilli la proposition avec enthousiasme, et certaines pharmacies ont commencé la production de gélules de méthadone colorées. Des brochures à l'attention des usagers, des pharmacies participantes, des médecins prescripteurs mais également des services de première ligne ont été réalisées. Le service a également transmis un questionnaire pour permettre d'évaluer ce projet pilote et tenter de quantifier les résultats à moyen et à long terme.

Fin de vie et « semaine mortelle »

L'euthanasie est avant tout une autonomie revendiquée, un acte de liberté et un choix de solidarité aussi. Pour les médecins qui « accompagnent jusqu'au bout » leurs patients pour cet acte ultime de soins. Pour les proches qui souffrent également. Et, enfin, pour notre législateur qui, en faisant le choix de sortir du champ pénal l'acte d'euthanasie, a misé sur une société où chacun peut être maître de son destin. Pour toutes ces raisons, l'euthanasie reste un dossier essentiel pour le Centre d'Action Laïque qui se réjouit de constater que d'autres pays font aujourd'hui les mêmes choix que le nôtre. À cet égard, peu de temps après son voisin de la péninsule ibérique, comment ne pas saluer le vote au Portugal d'une loi qui « réglemente les conditions dans lesquelles la mort médicalement assistée n'est pas punissable et modifie le Code pénal » ?

Pour autant, cette gigantesque avancée n'en sera réellement une que si notre mobilisation reste intacte. Dès lors, réfléchir à demain est important, et ce surtout parce que cette législation n'a jamais été acceptée par certains. Convaincus que la fin de vie et la mort sont situées dans son pré-carré, dans une logique d'intimidation, les clergés ne lâcheront pas prise.

Aussi, le risque qui découle du lobby forcené des opposants à l'euthanasie, est qu'au lieu de proposer, de progresser, d'ouvrir des chantiers, d'élargir notre horizon des possibles, on se recroqueville sur nos acquis, dans une logique de pure résistance où tout immobilisme s'apparente à une victoire... Or, maintenant que le principe même de l'euthanasie a été validé par la Cour européenne des droits de l'Homme et notre Cour constitutionnelle, nous devons penser et proposer de futures améliorations pratiques et législatives. Notamment assurer la relève des médecins « pionniers » qui partent à la retraite ou trouver des solutions pour les patients atteints de troubles cognitifs. Sur ce dernier point, le Centre d'Action Laïque, représenté par sa présidente Véronique De Keyser, a été auditionné, le mercredi 11 décembre 2024, par la Commission Santé et Égalité des Chances de la Chambre des représentants dans le cadre des discussions d'une proposition de loi visant à élargir la déclaration anticipée d'euthanasie aux personnes devenues incapables d'exprimer leur volonté. Soutenant cette proposition de loi, la présidente du CAL a défendu une approche humaniste de la fin de vie qui repose sur le respect des conceptions de la personne au sujet de sa dignité et du principe d'égalité, y compris devant la mort.

Laïcité Brabant wallon a proposé un cycle de cinq conférences concernant les déclarations anticipées de fin de vie. Intitulées « Penser plus tôt à plus tard, faire entendre mes choix », ces conférences visent à informer et sensibiliser le public à l'importance de réfléchir en amont à ses choix de fin de vie, en garantissant que ceux-ci soient respectés et entendus. Elles ont mis un point d'honneur à promouvoir le respect de l'autonomie et de la liberté de chacun, en soulignant que toute décision prise dans ce cadre devait refléter les valeurs et les volontés individuelles.

De plus, la régionale du Brabant wallon a proposé trois formations intitulées « Construire et animer un rituel, une cérémonie d'au revoir de fin de vie » qui s'adressaient principalement aux professionnels de la santé, aux bénévoles œuvrant en soins palliatifs, et aux officiants de cérémonies laïques. L'objectif principal était de fournir des outils pratiques pour concevoir et animer des rituels et des cérémonies personnalisées, faisant sens pour les patients en fin de vie, leurs proches et les familles en deuil.

Par ailleurs, pour sa 2^e édition, les régionales Laïcité Brabant wallon, du Luxembourg, de Namur et de Charleroi, ont organisé « une semaine mortelle » autour de différentes activités.

Pour Laïcité Brabant wallon, ce fut un spectacle philosophique " Rire ou mourir, faut-il choisir ? " par Yves Cusset. Une projection-débat sur l'euthanasie avec le film "Bon Voyage" de Karine Birgé. Ou encore des conférences sur la fin de vie à domicile ainsi qu'un « café mortel » : une rencontre ouverte sur la mort et le deuil.

Le CAL Luxembourg a, quant à lui, animé une conférence sur « Le don de corps à la science, l'ultime don de soi ». Le CAL Charleroi s'est plongé dans les contes et récits mortels. La régionale de Namur a organisé des ateliers créatifs autour du thème « Dia de los Muertos » ouverts à un public d'adultes et d'enfants afin de célébrer une tradition mexicaine à travers l'art ainsi qu'une table ronde qui réunissait divers représentants religieux et laïques pour explorer le rôle des rituels de deuil et leurs évolutions face aux changements sociaux.

GRATUIT

Semaine Mortelle

2/11 > 9/11/2024

Ateliers créatifs et contes, cafés mortels, conférences, spectacles, tables rondes et projections sont autant d'occasions de laisser parler nos ressentis et de nous questionner sur la fin de vie.

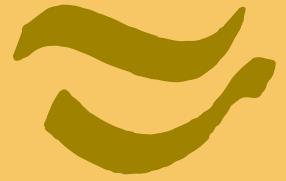


PENSEZ A ENVIRONNEMENT NE JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE
Ediapp Bioplas Drimont 53 Rue Lambert en face



39

3 Égalité



Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances.

Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Lutter contre les discriminations, vivre ensemble

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient économiques, sociales, politiques, culturelles ou intellectuelles. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions. Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences, réduire les inégalités et promouvoir une société plus inclusive est l'un des défis du mouvement laïque. Certaines régionales telles que Bruxelles Laïque et le CAL Namur mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques, de formation à la citoyenneté. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants. Ces régionales proposent également des ateliers de formation en informatique afin de réduire la fracture numérique et d'aider notamment les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

En quête d'identité(s)

Du 18 mars au 5 avril 2024, la régionale du Luxembourg a accueilli l'exposition animée « En quête d'identité(s) ». Cette expérience interactive a invité les participants à questionner la notion d'identité en construisant celle d'un personnage fictif. Guidés par un dé bicolore déterminant aléatoirement le parcours, les groupes ont traversé différents modules, révélant ainsi les multiples influences et évolutions qui façonnent une identité. Pour inaugurer l'événement, une soirée philo a été organisée en partenariat avec Humain Philosophe. Les personnes présentes ont exploré les thématiques de l'exposition à travers un format « speed dating », favorisant les échanges et réflexions. Également sur cette thématique, la conférence-débat autour du livre « Dis, c'est quoi l'identité ? » en présence de son auteur Sam Touzani. Comédien et écrivain engagé pour la démocratie, la laïcité et le féminisme, Sam Touzani a animé cet événement à l'Athénée royal d'Athus, en s'adressant aux élèves du secondaire supérieur. Cette conférence a exploré la question de l'identité, intrinsèquement liée à la connaissance de soi. Qui suis-je ? Que fais-je, jour après jour, de l'héritage reçu de mes parents, de l'école et de mon parcours de vie ? À travers un va-et-vient entre ce qui nous différencie des autres et ce qui nous en rapproche, Sam Touzani a invité les jeunes à réfléchir à la définition de leur identité, toujours en mouvement.

Égalité

La démocratie culturelle, rendre du pouvoir d'agir

Dans une société en pleine mutation, l'enjeu de la participation citoyenne est démocratiquement crucial. En 2024, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a poursuivi son travail de fond en matière de démocratie culturelle notamment en étant co-organisateur du festival « Rêve Général » qui vise à « réconcilier Art, Science et Démocratie, et s'engager à réenchanter le monde ». Pendant quatre semaines, en plein cœur du campus de l'Université de Liège, le festival a déployé une programmation ambitieuse de spectacles, master class, conférences et animations autour d'enjeux de société tels que l'alimentation, la santé, l'environnement, les migrations, les questions de genre et les inégalités sociales. En mobilisant une diversité de regards, d'expériences et de sensibilités, le festival a été un incubateur multidisciplinaire pour penser et agir ensemble sur le monde et sur nos propres rêves.

Le travail d'« empowerment » a aussi été l'objectif principal de la cinquième parade « Fieris Féeries ». Le dimanche 6 octobre à Seraing, près de 600 citoyennes et citoyens ont paradé dans les rues de Seraing pour fêter la possibilité d'un vivre ensemble riche et joyeux. Accompagnés par des artistes professionnels, ils ont exposé la fierté née de leur engagement dans ce projet. Articulée autour des quatre Fieris, ces personnages imaginaires emblématiques des richesses de Seraing, la nature, la Meuse, le cristal et le génie industriel, cette désormais traditionnelle parade citoyenne est co-organisée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et le Centre Culturel de Seraing. En amont, ce sont 150 ateliers qui ont été réalisés au cours des neuf mois de préparation de l'événement.

Échanges de savoirs, « Mangrove »

Depuis plus de 20 ans, la régionale de Namur assure le fonctionnement de son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère.

La méthode propre au réseau d'échanges de savoirs place chaque type de savoir à égalité, sans les hiérarchiser et permet à chacun de se trouver détenteur d'une capacité à offrir. Elle est aussi une alternative au modèle scolaire classique de transmission de savoirs, change le rapport vertical à sens unique « détenteur du savoir-apprenant » et balaie la marchandisation du savoir. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels.

Égalité de genre, droits des femmes

Laïcité Brabant wallon, dans le cadre du Festiv'elles, le festival sur les droits des femmes, à Nivelles, a proposé des ateliers citoyens, des projections et expositions. Qui plus est, à la suite d'ateliers menés en 2022 avec un groupe de femmes, la régionale a lancé un projet pilote permettant aux jeunes parents, et particulièrement aux mères allaitantes, de trouver des espaces *safe* pour nourrir leur enfant dans l'espace public. Et, dans le cadre de « Women Wavre », semaine des droits des femmes, la régionale a invité la conférencière et autrice, Fiona Schmidt sur le thème « Vieillir en tant que femmes : la double peine ? ». LBW a également organisé un ciné-débat autour du film « Annie Colère » qui s'est poursuivi par un échange avec le public.

De son côté, Picardie Laïque a voulu, cette année encore, lutter contre l'invisibilisation des femmes dans la société. Travailler la notion de « Matrimoine » signifie également interroger la place des femmes dans l'espace public et la manière dont on pense et co-crée la ville de demain. En effet, reconstruire le Matrimoine, c'est aussi offrir aux femmes de demain l'occasion de se projeter en s'identifiant à des modèles féminins. La régionale a donc proposé des ateliers d'écriture citoyenne intitulés « Héroïnes oubliées » ainsi que des ateliers « folklore dégenré », ceux-ci afin d'encourager une réflexion critique sur le rôle des femmes dans l'histoire et la culture folklorique. Picardie Laïque a également participé aux activités de sensibilisation des « journées du Matrimoine » à Mons et au « Matrimoine en Mars » notamment à une balade « Girl power » au centre-ville de Mons.

Quant à la régionale de Namur, elle a notamment proposé des bords de scènes au départ de spectacles tels que par exemple, « Héroïne(s) » de Valérie Muzzi et Delphine Ysaye qui aborde la violence conjugale et l'invisibilisation des femmes dans l'industrie musicale.



Égalité

Monoparentalité

La régionale de Picardie Laïque a voulu mettre l'accent sur la « monoparentalité » vécue principalement par les femmes. À Tournai, Picardie Laïque les a invitées à exprimer leurs ressentis quant à leurs rôles de mère et à réfléchir ensemble à ce qui favoriserait une parentalité plus épanouie autour de la projection documentaire « De l'autre côté des mères ».

À Mons, une plateforme associative s'est constituée sous le nom « solo non solo » afin de dégager des pistes de réflexion, cartographier les structures qui travaillent sur le sujet, rassembler les ressources et animations déjà existantes sur la thématique et créer des outils communs.

À La Louvière, le Relais a proposé des ateliers d'expressions aux mamans solos.

Picardie Laïque a également organisé des ateliers philosophiques s'interrogeant sur les notions d'équilibre, de sacrifice et d'autonomie dans le cadre de la parentalité solo.

Le Festival des Égalités, focus sur la santé mentale

Du 21 au 24 novembre 2024, le Festival des Égalités organisé par le Centre d'Action Laïque de la Province de Namur, a proposé une deuxième édition qui s'est axée sur la santé mentale. Pendant quatre jours, le festival a invité à échanger et réfléchir sur des thèmes tels que le suivi psychiatrique, l'accessibilité des soins, le burn-out, les bienfaits de l'art sur la santé mentale. Une programmation variée mêlant concerts, expositions, spectacles, tables rondes et projections. L'idée de ce festival est de rendre la culture accessible à tous et questionner des enjeux sociaux cruciaux. Parmi les moments phares, on citera l'exposition de Marianne Van Hirtum, artiste belge ayant grandi dans l'univers de la santé mentale grâce à son père, psychiatre.

Plusieurs tables rondes sur le burn-out, les soins de santé mentale et la folie d'hier et d'aujourd'hui. Également la projection-débat du documentaire réalisé par le Centre d'Action Laïque « Tout va s'arranger (ou pas) » ainsi que la reconstitution d'une cellule psychiatrique ou encore des animations pour enfants et adolescents.

Collectif Yallah

Le Collectif Laïcité Yallah, créé à l'initiative du CAL, le 12 novembre 2019, est constitué de croyants et de non-croyants ayant un héritage musulman (mais pas exclusivement). Il est mixte, transgénérationnel et accueille des personnes arabophones, berbérophones, persophones, turcophones et d'Afrique subsaharienne. Engagé dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le Collectif promeut l'universalité des droits humains et l'émancipation citoyenne à travers l'éducation et la culture. Le 5 mars 2020, le Collectif Laïcité Yallah a lancé son « Manifeste pour une citoyenneté de la diversité ». Depuis, il n'a cessé de sensibiliser le grand public et les médias à différentes réalités qui touchent la diversité à travers des rencontres et des événements. Il est notamment à l'initiative du Festival des droits humains au féminin depuis 2022, d'une soirée de solidarité en faveur de Salman Rushdie, de la création et de l'installation d'une statue en hommage à Mahsa Jina Amini, dans la Commune de Woluwe-St-Pierre. Le 16 septembre 2024, le Collectif a lancé le Prix international pour la liberté des femmes Mahsa Jina Amini.

Défense des droits LGBTQIA+, promouvoir la diversité

La Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler sur le terrain pour aider la communauté LGBT à surmonter les difficultés administratives, les préjugés, les violences, le harcèlement et les discriminations qu'elle continue à subir. À l'occasion de ses 10 ans d'engagement pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité de genre, la MAC a proposé une journée composée de diverses animations (Exposition, stands, parcours...)

La régionale du Luxembourg (service Maison Arc-en-Ciel) a reçu une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour développer un outil de sensibilisation novateur autour des thématiques LGBT et EVRAS, spécifiquement conçu pour les personnes en situation de handicap. Ce projet reflète un engagement profond en faveur de l'égalité, de l'inclusion et de l'accessibilité universelle. Sensibiliser chacun, sans exception, à ces thématiques essentielles, c'est promouvoir une société où la diversité est valorisée et où chacun peut s'épanouir pleinement, quelles que soient ses spécificités.

Le CAL Charleroi a organisé une série d'animations dans le cadre de son exposition « Queer » destinée aux publics scolaires. Ces animations avaient pour objectif de sensibiliser les élèves aux questions liées à la communauté LGBTQIA+ et de promouvoir la valeur de l'égalité. Pendant ces animations, il a été noté que de nombreux propos homophobes et transphobes émanaient de certains élèves, souvent influencés par des croyances religieuses. Ces animations ont mis en lumière les défis auxquels sont confrontés les éducateurs lorsqu'ils abordent des sujets sensibles liés à la religion et à l'égalité. Elles ont également souligné l'importance de continuer à promouvoir les valeurs de respect et de tolérance au sein des écoles.



4 Solidarité



La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Accompagner les personnes fragilisées, précarisées

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population. Ses actions sociales visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à ses actions sociales, continue à œuvrer concrètement pour agir sur la cohésion sociale et la solidarité dans notre société. Son projet d'accompagnement individuel sur mesure, proposé par son pôle social, à travers l'accueil de la demande, l'accompagnement social, la médiation de dette, l'accompagnement socio-professionnel, l'espace de recherche informatique, tente d'offrir les conditions pour accéder aux ressources, aux outils et à un environnement de vie favorable. Sa collaboration avec l'épicerie sociale « Les Capucines » a offert l'accès à des produits de qualité aux ménages en précarité financière. La situation socio-économique des personnes s'est encore détériorée, la société en crise offre de moins en moins de ressources aux plus démunis. Et, la volonté de faire évoluer leur situation se heurte aux réalités actuelles (hausse des prix, marché de l'emploi bouché, etc).

Bruxelles Laïque s'est attachée à rétablir ce qui peut l'être en offrant une aide au niveau de leur emploi, de leur gestion budgétaire ou des aides auxquelles ils ont droit.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil », car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cette année, l'équipe a travaillé en collaboration avec l'accueil de jour d'Arlon pour permettre à chacun l'accès aux besoins primaires. L'accueil inconditionnel continue d'évoluer dans l'optique de développer la participation citoyenne des usagers. Par exemple, les mardis après-midi sont consacrés à des activités collectives dans une dynamique d'éducation permanente. Des permanences spécifiquement dédiées aux demandes de suivis, d'assistances morales et d'aides administratives sont aussi organisées.

2024 a été une année riche en désinformations et une période électorale. Il a semblé pertinent, pour le CAL Luxembourg, de veiller à ce que chacun puisse être informé de son devoir de citoyen. Une animation au Relais d'Arlon a donc été proposée « les couleurs en politique » afin de fournir les outils nécessaires au développement de l'esprit critique.

Picardie Laïque, via son Relais WAPI, a mis en place des micro-solidarités dans les quartiers défavorisés du Tournaisis. Qu'il s'agisse de « zone de gratuité », de « boutique éthique » ou de « freeperie », les objectifs étant de créer un lieu de solidarité et d'échanges qui permette aux personnes de sortir de l'isolement et de tisser des liens, mais aussi de réfléchir à d'autres manières de produire et de consommer.

Solidarité

Solde insuffisant : le choix de qui ?

Actuellement, deux millions de Belges courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Une partie importante de la population s'appauvrit inexorablement, emportée dans un cercle vicieux consistant en l'augmentation de la disparité des revenus financiers et la diminution de l'accès à des ressources de base (en matière d'accès au logement, de perspectives d'emplois corrects, de connaissances, d'accès aux nouvelles technologies...).

Pour le mouvement laïque, le droit à un niveau de vie digne constitue un préalable indispensable à l'exercice d'autres droits fondamentaux. La justice sociale et la dignité humaine sont des conditions de l'émancipation laïque et donc d'un projet de société attaché au progrès social. Avec son slogan « Solde insuffisant : le choix de qui ? », la campagne d'éducation permanente du mouvement laïque pose un double questionnement. D'une part, la personne précarisée est-elle réellement responsable de la situation dans laquelle elle se trouve ? Est-ce réellement son choix d'être allocataire social, travailleur pauvre, étudiant au statut précaire, mère célibataire, réfugiés... ? D'autre part, les pouvoirs publics se donnent-ils réellement les moyens de lutter contre la précarité et d'assurer la cohésion sociale ? Le solde (budgétaire) insuffisant pour éradiquer la pauvreté est un choix politique, le choix de qui ?

Tout au long de sa campagne « Solde insuffisant : le choix de qui ? », le Centre d'Action Laïque a rappelé avec force le nécessaire investissement dans les droits sociaux et dans une société solidaire. Concrètement, la campagne a mobilisé le CAL Communautaire et ses sept régionales ainsi que les associations du mouvement laïque, sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On citera ici notamment une rencontre-débat intitulée « Pas de démocratie sans État social », organisée par

la régionale de Liège et « Pauvreté : sous le seuil de l'Humanisme » de Bruxelles Laïque. Les projections-débats du documentaire réalisé par le CAL, « Travail social en crise, que répondent nos politiques ? » L'événement de Laïcité Brabant Wallon « Précarité et logement : un toit(t) fragile » ou encore « Regards sur la monoparentalité » de Picardie Laïque ainsi que l'exposition « Des rêves et des luttes » du CAL Liège. On ajoutera des podcasts et des publications. Tout cela à retrouver sur le site dédié à la campagne <https://soldeinsuffisant.laicite.be/>

Une assistance morale, des ateliers d'expression

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins avec l'association constitutive de service laïque aux personnes (SLP), mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longue durée dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « Entre nous ». Le besoin de rencontres, de se sentir appartenir à un groupe, d'être reconnue et valorisée en tant que personne, est plus grand que jamais. Les demandes d'inscription dans

chacun des ateliers se sont multipliées. En 2024, les ateliers « Entre nous » ont été organisés de manière hebdomadaire dans 7 communes du Brabant wallon.

Picardie Laïque a voulu renforcer l'esprit critique des usagers du Relais de La Louvière et les encourager à s'émanciper en tant que citoyen actif et informé. « Les Focus » proposent des activités thématiques réflexives telles que des petits déjeuners citoyens, des arpétages, des ciné-débats, des expositions, des jeux... les thèmes de cette année étaient l'enfermement, la précarité, les mandaïs...

« Au fil des mots » est une activité du CAL Namur. Des rencontres, dans un cadre bienveillant et sécurisant, pour un public plus fragile où il peut s'exprimer librement et échanger sur un thème préalablement choisi collectivement. Chacun a la liberté de prendre la parole ou non, les échanges se déroulent dans un climat de confidentialité et d'une écoute respectueuse non jugeante. L'objectif est d'évoluer au rythme des participants en abordant des sujets qui sont parfois difficiles à évoquer. Les ateliers offrent une opportunité de mettre en mots les sensations, permettant de les distancer et de mieux les appréhender. Les thèmes abordés vont des valeurs de vie et des expériences aux problématiques liées à la personne âgée (perte de capacités auditives, visuelles, cognitives, sensorielles...) et aux questions existentielles.

Chaque sujet est généralement introduit par un éclairage laïque et est accompagné d'images et d'objets pertinents pour faciliter la prise de parole. Les thèmes abordés cette année : la condition féminine, l'humour, le travail, la démocratie, les superstitions...

The image is a collage of three photographs. The top right photo shows a dark green background with white text that reads "SOLDE INSUFFISANT" in large letters, followed by "LE CHOIX DE QUI ?" in bold letters, and four white stars below it. The bottom left photo shows a group of people gathered around a table in a room, with a sign on the wall that says "LA Free Perie". The bottom right photo shows a group of elderly people sitting around a large table in a community center setting.

Solidarité

La régionale de Namur propose également des ateliers « Philo de vie » en maisons de repos notamment pour les résidents présentant des déficiences cognitives. Cette année, par exemple, il a été question de « Comment définir la nostalgie ? », « Quelle autonomie en communauté ? », « Est-ce facile d'accepter la différence ? », « Pourquoi prendre soin de soi ? », « Qu'est-ce qu'apporte l'amour ? » ...

Quant à la régionale de Charleroi, elle a mis en place un programme d'accompagnement destiné aux seniors, visant notamment à lutter contre l'isolement. Des moments « Au fil des mots » qui leur ont permis d'exprimer leurs blessures, souffrances, peurs, angoisses et incompréhensions. Outre ces groupes de parole, les seniors ont organisé des moments de rencontres tels que des ciné-débats, des apéros littéraires, etc. Un groupe d'écriture intitulé « J'écris ma vie » s'est réuni une fois par mois. À chaque séance, un thème en lien avec des tranches de vie, des anecdotes, le parcours professionnel ou le vécu des participants a été proposé. Leurs textes ont démontré une réelle cohésion entre eux. Les seniors vivant en institution n'ont pas été oubliés, des groupes de lecture et de parole leur ont été organisés.

Les jeunes aidants proches

En 2024, le CAL a intensifié son engagement pour mettre en lumière une problématique méconnue, celle des jeunes aidants proches. Le terme "jeunes aidants proches" désigne des jeunes âgés de moins de 25 ans et qui apportent une aide continue à un parent, un frère, une sœur... en situation de dépendance à la suite d'un accident, d'une maladie physique ou mentale, d'un handicap ou d'une addiction (alcool, drogue, jeu...). Actuellement en Belgique, le constat est accablant : ces jeunes sont pour la plupart invisibles aux yeux de la société et peu, voire aucune structure n'existe pour soutenir ces jeunes

et leurs familles. Conscient de cette situation, le CAL a voulu sensibiliser et interpeler les responsables politiques et académiques pour trouver des solutions structurelles afin que ces jeunes bénéficient des mêmes chances que tout autre jeune du même âge. Depuis, l'Université Libre de Bruxelles leur a accordé un statut d'« Étudiants à Besoins Spécifiques (EBS) ». Une première au sein des Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 22 étudiants ont obtenu ce statut à l'ULB. Le CAL a également débattu avec les représentants des partis politiques francophones sur « Les jeunes aidants proches, pourquoi tant d'invisibilité ? ». Le CAL, en collaboration avec le SLP, organise des permanences sur le Campus du Solbosch pour leur offrir un accompagnement. Un podcast « Ils s'occupent de leurs proches, mais qui se préoccupe d'eux ? » et une émission « Libres, ensemble » produits par le CAL ont donné la parole à ces jeunes et aux défis qu'ils rencontrent.

Prendre soin, « Care à cœur »

À l'occasion de la seconde édition du « Festival Prendre soin Liège », le CAL Liège a conçu et présenté l'exposition « Care à cœur », du 30 septembre au 10 novembre. Elle met en lumière les travailleuses du soin à domicile et fait découvrir les réalités de terrain de quatre soignantes à domicile : une aide familiale, une aide-ménagère, une infirmière et une garde répit. Toutes ont parlé de leur métier essentiel dont notre société ne peut se passer et pourtant souvent dévalorisé. Au travers d'une série de photos et de témoignages audio, le public a plongé au cœur d'un secteur que ces travailleuses ont choisi par vocation et qui représente un véritable enjeu pour notre avenir.

Lutte contre les violences faites aux femmes

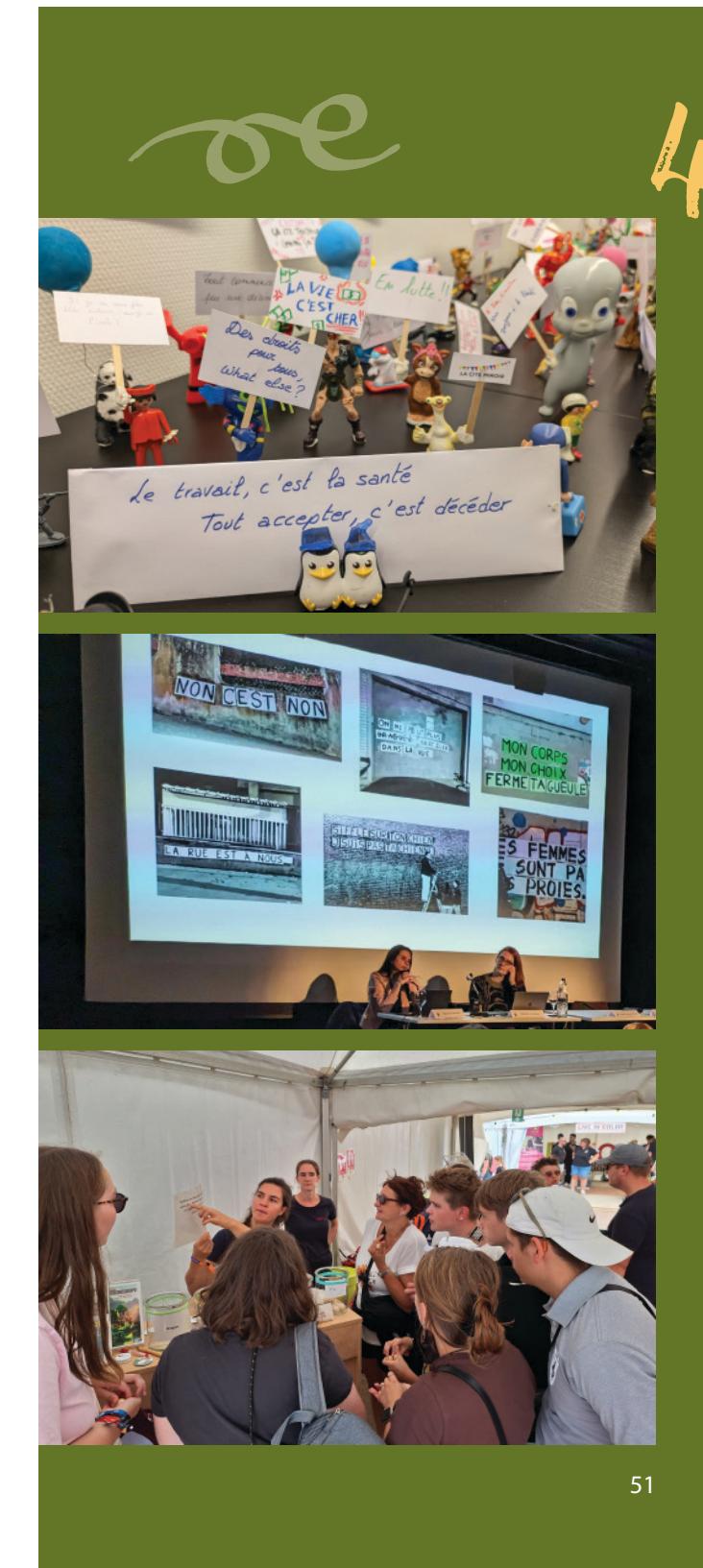
Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, le CAL a mené une action de sensibilisation

auprès des étudiants de l'ULB pour les interpeler sur les proportions de femmes victimes de violence en Belgique et pour les inviter à commémorer cette journée de lutte. Cette action a été combinée avec une publication dans le même sens sur les réseaux sociaux du mouvement laïque.

À Nivelles, du 25 novembre au 2 décembre, Laïcité Brabant wallon a organisé une série d'événements tels que la projection du film « les femmes au balcon » suivie d'un bord de scène ainsi que des animations autour de l'exposition «Les crocodiles sont toujours là» qui aborde le harcèlement (de rue, professionnel) Un atelier intitulé « Harcèlement de rue : j'aurais dû répondre ça ! » a, par ailleurs, été mis sur pied afin de familiariser quelques femmes à la répartie à adopter en cas de harcèlement de rue au sein de la sphère publique, privée ou encore professionnelle.

Contre le harcèlement scolaire, de rue...

Le CAL Namur s'est joint au dispositif artistique "Poésie Masculine" qui met en scène des hommes auteurs de harcèlement en rue et qui place ainsi les visiteurs dans le rôle de victimes. L'objectif est de modifier les comportements, d'aider les témoins à savoir comment réagir et amener les parents vers une éducation non genrée. Dans ce cadre, la régionale a proposé des animations en plusieurs étapes : un débat mouvant, un échange sur les ressentis, un quiz sur le harcèlement de rue, des tableaux interactifs, un arbre à solutions, ainsi qu'un sondage avant et après l'expérience. Des jeux de société sont aussi proposés pour encourager l'engagement. Le but est de susciter des débats sur le harcèlement sexiste, clarifier la notion de consentement et informer sur les ressources disponibles pour les victimes. Lors du festival de Namur « Les Solidarités », le CAL Namur a sensibilisé le public familial au harcèlement sexiste et informé sur la loi, les comportements inappropriés...



Solidarité

De son côté, Laïcité Brabant wallon, par son école de devoirs tubizienne, la Fabrique de Soi, sensibilise les enfants et les ados au vivre ensemble. Pour que la Fabrique de Soi reste un endroit où tout le monde se sente bien, grandisse, s'exprime en toute confiance et sécurité, une charte amicale a été mise en place depuis octobre 2024. En novembre 2024, la Fabrique de Soi a pris part au programme « HOPE », programme de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement, lancé par la RTBF à destination des enfants de primaire. Durant deux semaines, enfants, ados et adultes ont lutté contre le harcèlement et l'ont affiché au travers des quatre points de couleurs sur les mains et un atelier de parole a été proposé à 8 enfants encadrés par un animateur et un psychologue.

L'opération boites à KDO

La Fabrique de Soi a créé en 2009, l'Opération « Boites à KDO ». En 2009, la Convention internationale des Droits de l'enfant fêtait alors ses 20 ans. L'édition 2024 signe un double anniversaire : celui des 35 ans de cette convention et les 15 ans de cette opération solidaire au profit de 1.500 enfants et adolescents en situation de vulnérabilité. Cette édition a connu un succès sans précédent en termes de participation citoyenne. Davantage d'écoles secondaires ont pris part à cette action et l'équipe s'est vue renforcée. Les enfants et les jeunes participants s'emparent réellement de cette opération en faisant un projet citoyen collectif. Au total 42 centres, maisons, institutions sont bénéficiaires pour des jeunes âgés de 0 à 18 ans. Le nombre de bébés a lui aussi augmenté depuis que quelques CPAS et associations de soutien à la parentalité sont bénéficiaires à côté des enfants placés, des enfants réfugiés, des enfants en maison maternelle ou encore des enfants dont un des deux parents est en prison. Si la plupart vivent en Brabant wallon, près d'un quart vit à Bruxelles et dans le Hainaut.

S'il existe de nombreuses opérations à destination d'enfants, ce qui distingue l'opération boites à KDO c'est qu'il ne s'agit nullement d'une récolte de livres, jeux ou jouets. Chaque boite est en effet pensée, créée, remplie, décorée et personnalisée par un petit mot glissé à l'intérieur. Ainsi, chaque boite raconte une histoire de don, de partage, de lien.

Le SLAC

Laïcité Brabant wallon a créé, en septembre 2021, un service qui a pour mission de favoriser l'émancipation citoyenne et de lutter contre les inégalités. Il s'implique dans l'entièreté du réseau associatif brabançon. Chacune des activités du Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) s'inscrit dans la volonté d'agir ensemble à la construction d'une société plus juste et solidaire, basée sur les individus qui la composent. L'accent est mis sur l'autonomie de chacun, la coopération sociale et la participation publique. Afin d'atteindre ces objectifs, le service met sur pied, avec le plus grand nombre d'acteurs du vivre ensemble possible, des animations ainsi qu'une série d'événements. Parmi les actions, citons les ateliers citoyens qui se veulent être un laboratoire de citoyenneté participative tourné vers l'action politique et sociale ou encore le « Service d'appui citoyen » axé sur l'aide aux plus fragilisés.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, l'opération « Slac à dos » a été lancée. Il s'agit de récolter des dons matériels pour les « sans chez soi » du Brabant wallon. Des dons ciblés, en très bon état, compacts, légers et transportables sont récoltés et ces kits hygiène, sacs de couchage, vêtements et sous-vêtements chauds, etc. remplissent les sacs à dos. Ceux-ci ne sont pas distribués directement aux ayants droit, mais déposés chez des acteurs de première ligne qui ont une grande expérience du « monde de la rue » et qui répondent aux besoins réels de leurs publics.

« Un toi(t) fragile »

Laïcité Brabant wallon et ses partenaires ont initié un cycle d'activités intitulé « Un toi(t) fragile » au Centre Culturel de Perwez. Pendant 10 jours, les participants ont pu découvrir deux expositions : « Le droit de vivre », axée autour de l'histoire de la sécurité sociale en Belgique, ainsi que le cube du RWLP autour des questions du logement, de l'énergie et du climat. Le public a également assisté à la conférence gesticulée « J'habite, tu habites, ils spéculent » de et par la géographe bruxelloise Sarah de Laet ainsi qu'au spectacle « Les gens de peu » de la compagnie Acteurs de l'ombre et à plusieurs ciné-débats. Enfin, pour sensibiliser à la question de l'inoccupation des bâtiments/logements, une « marche du vide » a été proposée dans le centre de Perwez.

Village solidaire

Le 21 décembre, le CAL Charleroi a, cette année encore, voulu offrir un espace de solidarité aux plus précarisés en mettant en place un village solidaire dans lequel les bénéficiaires ont pu recevoir des colis de première nécessité, des vêtements, des jouets mais également y trouver une écoute, un repas et un moment de convivialité.

La planète brûle, nos droits aussi

Le 10 décembre 2024, à l'occasion de la journée internationale des droits humains, le CAL a lancé sa campagne d'éducation permanente sur la lutte contre les atteintes à l'environnement. Intitulée « La planète brûle, nos droits aussi », cette campagne vise à sensibiliser notre public à la préservation de l'environnement par l'intermédiaire de trois grands axes : le respect de la justice sociale, l'importance du discours scientifique et la garantie d'une gouvernance démocratique de la transition écologique.



5 Enseignement



La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté, deux heures, c'est un minimum !

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21^e siècle en quête de repères et de sens. L'école, outil logiquement majeur d'émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu'un cours de religion à l'école est aujourd'hui plus que jamais une priorité.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d'obtenir un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté (CPC) pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d'initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l'école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d'apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC.

À cet égard, le CAL a poursuivi le débat public afin de rappeler la nécessité de ce cours de deux heures. Depuis le vote de la résolution parlementaire étendant le CPC à deux heures dans l'enseignement officiel, le 21 décembre 2021, le CAL s'est montré disponible et constructif afin d'envisager toutes les voies possibles

pour mettre en œuvre cette résolution parlementaire. Malgré la direction contraire que semble vouloir emprunter l'actuel gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CAL continuera à insister sur la nécessité de mettre en place ces deux heures de philosophie et citoyenneté. C'est notamment dans ce cadre que le CAL, en collaboration avec la Ligue de l'enseignement, a organisé la projection du film «Amal» du réalisateur Jawal Rhalib.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu'aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir.

Le guide de l'animateur en pratiques philosophiques a été édité pour être directement accessible et s'ajuster au plus près du contenu de ces formations. Comme pour ce guide, des fiches d'animation regroupées dans *Le classeur du Pôle Philo* sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur www.polephilo.be. Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation avec des enfants, des adolescents et/ou des adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d'échanges, de réflexions et d'étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches. Le Pôle Philo partage également dans ses carnets, 15 ans d'expérience philo avec tous les publics, des plus instruits aux plus fragilisés, des plus jeunes aux plus âgés.

Enseignement

L'école dont nous rêvons

L'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la défense active d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de ses actions. <https://www.laicite.be/accords-de-gouvernement-francophones-lavenir-ne-seclaire-pas-pour-la-laicite/>.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et celles actives dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi sa réflexion sur le réseau unique et public. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau uniifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socio-économiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

Le CAL Namur a organisé une rencontre-débat intitulée « École en stress, quelles solutions ? ». Six candidats aux élections ont débattu des thèmes tels que le bien-être à l'école, l'échec scolaire et la démocratie scolaire. Des micros-trottoirs avaient recueilli les impressions de divers publics.

Le tutorat Adolescent-Enfant, une spécificité de la Fabrique de Soi

Le tutorat scolaire organisé et encadré depuis plus de 10 ans à la Fabrique de Soi, école de devoirs de Laïcité Brabant wallon, repose sur un concept simple : ce service de soutien scolaire met en relation un enfant avec un adolescent autonome sur le plan scolaire. Il s'agit alors de stimuler une scolarité plus égale, plus proche, conviviale et bienveillante. Chaque année, ce sont maintenant 25 binômes qui se rencontrent de façon hebdomadaire. Le principal point d'appui de cette méthode d'entraide réside dans la force de la relation qui se crée et se renforce entre les deux protagonistes de chaque binôme. Et tels un grand frère ou une grande soeur, l'adolescent crée une relation sécurisante, socle des apprentissages.

Chacun retire quelque chose (réciprocité) de cette aventure solidaire. D'un côté, les enfants se sentent en sécurité dans un environnement bienveillant et au cœur d'une relation individuelle « forte » leur permettant d'apprendre en toute confiance. D'un autre côté, nombreux sont les adolescents qui ont des ressources, des compétences à valoriser. Ils sont animés de convictions et de valeurs de solidarité, d'entraide. L'encadrement de l'équipe des tuteurs et tutrices s'inscrit dans une sensibilisation aux droits humains.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'une dizaine d'écoles bruxelloises, pour des élèves de six à dix-huit ans. L'objectif de ces ateliers est, entre autres, de lutter contre les inégalités sociales qui reproduisent des exclusions dans le système scolaire. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Tout au long de l'année, les animateurs ont répondu aux besoins éducatifs particuliers. Les ateliers visent à inclure chaque jeune en difficulté, quelle que soit sa spécificité, et proposent un véritable soutien pédagogique pour leur permettre de trouver leur place dans une école pour tous.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire qui a été lancée, en 2008, à l'école communale Morschamps et qui, en 2020, a été reconnue comme une école de devoirs ouverte à l'ensemble des enfants du territoire et depuis septembre 2021 également à Jupille. L'offre faite aux enfants se traduit par la mise en place d'un dispositif de pédagogie sensible aux besoins et capacités de chacun : dans un objectif de soutien adapté et le plus émancipateur possible. Les enfants se voient proposer soit un travail en ateliers avec des pairs pour progresser dans une dynamique collaborative, soit ils travaillent de manière plus individuelle, ou en tout petit groupe, avec un animateur pédagogique.



Enseignement

L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible, mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs.

En 2024, l'offre d'outils alternatifs s'est vue complétée par le recours aux jeux vidéos pensés pour soutenir le développement des apprentissages cognitifs ou sociaux.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également un projet éducatif aux jeunes de 7 à 12 ans, « les Ateliers du Mercredi » à Seraing et Jupille. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Des activités telles que les élections démocratiques des responsables ou encore des jeux de coopération, des animations audios, etc. sont organisées de façon hebdomadaire. Mensuellement se déroulent l'organisation et l'animation d'un projet de cinéma, le soutien et la sensibilisation à des causes humanitaires ou encore des activités culturelles. Enfin, lors des vacances scolaires, les enfants continuent à explorer les différentes facettes du « Libres, ensemble » par des stages de découvertes. Par ailleurs, sous l'impulsion et l'insistance de plusieurs enfants ayant atteint la limite d'âge des « Ateliers du Mercredi », le CAL Liège a initié les « Ateliers Ados », pour les 12-15 ans. Mis en œuvre dans la poursuite des objectifs de vivre ensemble et de citoyenneté, ces ateliers permettent aux jeunes de devenir les citoyens de demain. En 2024, ils ont notamment visité l'exposition « Esprit critique-détrompez-vous ! ».

Gai savoir

Depuis septembre 2017, la régionale de la Province de Namur, avec une équipe de volontaires, prête main-forte aux pédagogues et aux parents du quartier avec son école de devoirs « Le Gai savoir ». Le « Gai savoir », qui accueille une quinzaine d'enfants, est plus qu'une école de devoirs, il se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et pas seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles...). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination, mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique en ouvrant son horizon socioculturel. La thématique de l'année scolaire 2023-2024 était « l'art de la parole ». Celle de 2024-2025 « l'environnement ».

Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose des stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 12 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 15 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque. Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a organisé des stages « Semeurs curieux » et « Semeurs libres » sur les thèmes des droits humains, de la philosophie et l'art, de la solidarité.

Forte de l'expérience de ses collègues namurois et dans le but d'offrir une cohérence avec les autres régionales, Laïcité Brabant wallon s'est également lancée dans l'organisation de stages sous le modèle des « Semeurs libres » et « Semeurs curieux ». Les activités ont été organisées autour de thèmes de société. En partenariat avec le pôle philo, trois semaines de stage, en mars, avril et mai, ont été organisées autour des thématiques du cirque, de la vidéo et de la migration, à Nivelles.



Enseignement

École populaire de philosophie

Convaincue de la puissance de la connaissance et de la réflexion philosophique pour surmonter la crise de sens et dépasser la simple confrontation d'opinions contradictoires, la régionale de Namur a mis sur pied l'École Populaire de Philosophie (EPP). Cette dernière propose un programme complet permettant de découvrir la philosophie et son histoire, mais également de maîtriser les concepts nécessaires pour penser et agir de manière libre et autonome. Allant au-delà des cours théoriques, du partage de savoirs et du développement de ses propres conceptions, l'expérience inclut une programmation culturelle et artistique en rapport avec les thématiques abordées. Lors des différentes soirées, il a été question de philosopher sur « la vie dans le mensonge » mais aussi sur l'histoire de l'art et la santé mentale ou encore sur « Machiavel et la question du conflit politique ».

Philosopher, développer la pensée critique...

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose, par la pratique philo basée sur le libre examen, d'explorer des chemins nouveaux pour s'interroger et poser un regard critique sur soi, les autres et le monde. Il organise différentes activités (animations, formations, publications...) basées sur le questionnement philosophique pour tous les âges et tous les types de public. Qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, du dialogue socratique, de la discussion à visée démocratique et philosophique, de cafés philos... Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets. Le Pôle Philo a publié, entre autres, *Le classeur du Pôle Philo* qui constitue avec le *Guide de l'animateur en pratiques philosophiques* et *Les carnets du Pôle Philo*, la parfaite boîte à outils pour tout animateur, débutant ou confirmé, en nouvelles pratiques philosophiques.

Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée.

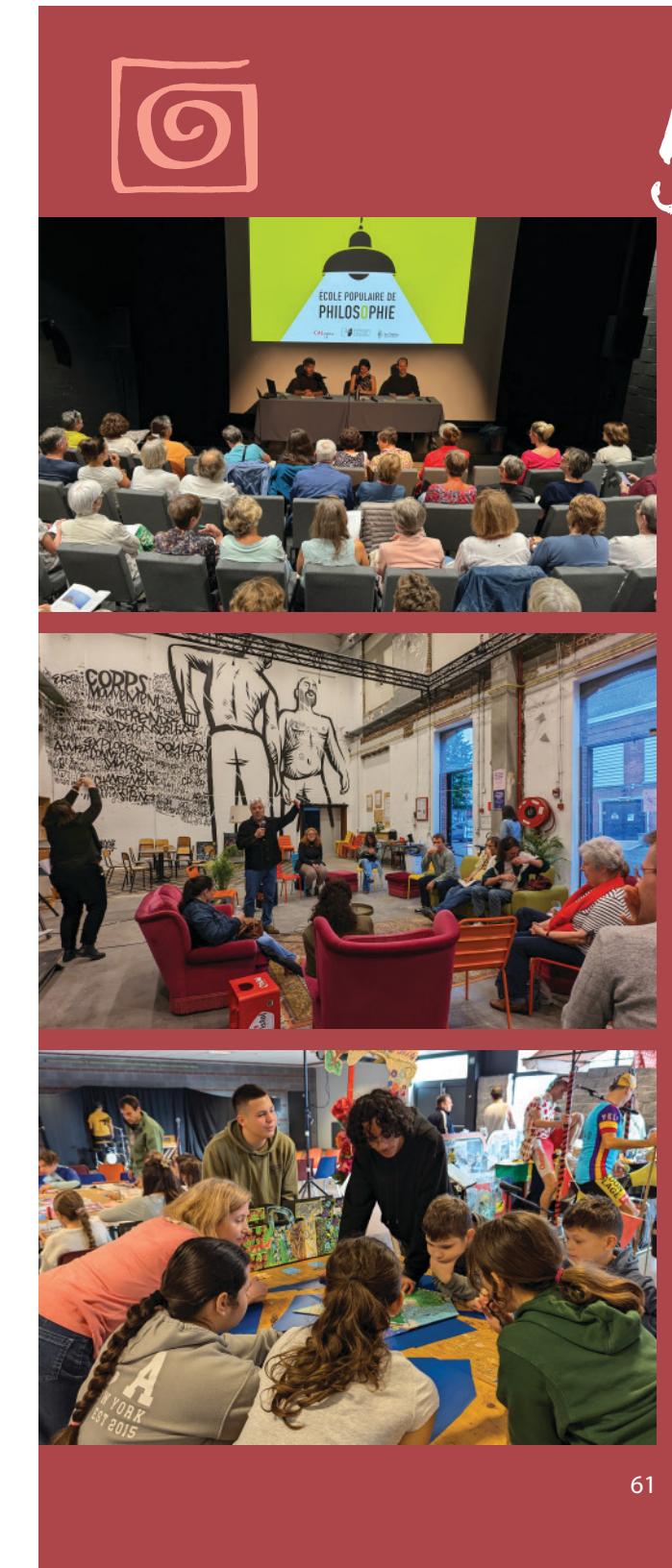
En 2024, le CAL Charleroi a poursuivi sa « Formation ouverte en philosophie » qui permet à tout public de suivre, à horaire décalé, des conférences données par des intervenants de qualité qui viennent les initier à des courants de pensée, des notions ou des figures du savoir. Cette formation répond aux besoins de personnes qui n'ont pas eu l'occasion de suivre des cours de philosophie et leur offre des clés de compréhension et une grille de lecture philosophique qui leur permet d'analyser avec un regard critique les problématiques de l'époque contemporaine et des époques passées.

Cette année, Kevin Saladé a parlé du Bauhaus « Art et utopie sous la république de Weimar », Marc Peeters de « L'art de la mémoire est-il affaire d'apparence », Guillaume Lejeune des « Différentes façons d'appréhender la crise écologique », Gaëlle Jeanmart, Alexis Filipucci et Noëlle Delbrassine de « Développement impersonnel ». Pendant la seconde partie de l'année, Lucie Donckier de Doneel s'est interrogée sur la problématique « Doit-on craindre les théories complotistes ? », Guillaume Lejeune s'est demandé « Pourquoi a-t-on peur du changement ? » et Marc Groenen a proposé des réflexions sur la question existentielle « Comment faire face à la mort ? ».

Le « Labo philo » de Picardie Laïque a poursuivi ses expérimentations de la pensée critique, créative et vigilante avec tout type de public à partir de 5 ans que ce soit dans le monde scolaire ou en dehors, via des ateliers philo à la demande, des cafés philo, du philo-théâtre, des ciné-philo, des philo-musée, des balades "philo nature" et des parcours du "Je au Nous", de la pratique de communication non-violente, de la médiation des conflits, et des modes de communication qui permettent de passer du « je » au «nous»....

Le Labo Philo y expérimente les 5 R - Respirer, Ressentir, Réfléchir, Rêver, (se) Réaliser - au fil des séances grâce aux dispositifs des nouvelles pratiques philos, complétés par des exercices corporels, des cercles de parole, des jeux et des exercices créatifs.

La régionale de Namur propose un cycle de projections philosophiques afin d'explorer la nature, le rôle et le pouvoir critique des images qui circulent en masse dans nos sociétés contemporaines. Là où le cinéma donne accès aux images sensibles, multiples, contradictoires et complexes, la philosophie et la pensée conceptuelle ouvrent l'accès à l'expression de l'universel, de l'irréductible, et in fine, au dire de ce qui ni ne se voit ni ne se perçoit de prime abord. Les discussions philosophiques à propos du conflit en Irak, des violences sexistes et sexuelles, de la guerre en Ukraine se sont enchainées autour des films « Iraq's invisible beauty », « Little girl blue », « Wanda » et « Intercepted ».



6 Laïcité de l'État



La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4, 5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité.

Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales.

Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Laïcité de l'État

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition :

➤ La laïcité est un principe humaniste

Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit.

➤ Le régime des libertés

Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

➤ **Impartialité** : à ne pas confondre avec la neutralité. Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

La neutralité : doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'État lui-même, car un État neutre, un État passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

➤ **Libre examen** : se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.

La question du port éventuel de signes convictionnels dans la fonction publique a rythmé l'année écoulée du Centre d'Action Laïque.

Certes, rien n'est simple quand on touche aux droits humains et au rôle de l'État. Cependant, parce que nous pensons que l'État doit s'abstenir de favoriser une conception religieuse ou philosophique au détriment d'autres et, précisément, doit combattre les tentatives de faire prévaloir la primauté de valeurs spécifiques sur l'universalité des droits, la position du CAL est limpide : il prône l'interdiction de tout signe convictionnel dans la fonction publique.

En effet, selon nous, chacun doit accepter, un temps déterminé, une part d'effacement de ses propres convictions car, en travaillant dans la fonction publique, on ne représente plus soi-même mais l'État au sens large. Il est à répéter, encore et toujours, que la position du CAL concerne tous les signes convictionnels. Quel que soit le signe, et quelle que soit surtout la conviction. Le CAL n'a pas un avis à géométrie variable en fonction de telle ou telle conviction.

Aujourd'hui malheureusement, trop souvent, l'inertie de l'autorité politique et démocratique dans ce dossier aboutit à abandonner aux juges le soin de fixer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Pourtant, légiférer en cette matière permettrait de sortir de la gestion au « coup par coup » de cette question et de l'insécurité juridique comme de l'inégalité de traitement suscitées par cette absence de clarification.

L'arène se déplaçant des enceintes parlementaires aux prétoires, le CAL est intervenu dans différentes procédures juridictionnelles qui ont fait l'actualité. L'une de ces interventions a ainsi permis à la Cour de justice de l'Union européenne de confirmer que le fait d'exiger de ne pas rendre visibles ses convictions lorsqu'on représente l'État n'est ni liberticide ni discriminatoire.

Par contre, d'autres procédures que le CAL a intentées ou auxquelles il s'est joint ont pris fin sur des questions de recevabilité, faisant obstacle par là à un verdict sur le fond.



Structure du CAL | CAL

La structuration de la laïcité est un phénomène qui a maintenant plusieurs décennies. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Son assise territoriale est ainsi assurée de façon à pouvoir parfaitement assumer sa mission d'assistance morale et d'éducation permanente.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des réunions du Conseil du dialogue et des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral, mais aussi lors de multiples réunions thématiques.

En 2024, le CCL a veillé à assurer au mieux sa mission d'assistance morale vis-à-vis de l'ensemble des personnes qui se reconnaissent dans les valeurs promues par les associations qui composent les deux branches du Conseil Central Laïque. Cette assistance morale est assurée à quiconque en fait la demande et ce sans aucune discrimination.

Aujourd'hui, suite aux multiples crises que nous connaissons, des fissures importantes apparaissent dans l'édifice démocratique au point d'en menacer la stabilité ce qui nous oblige encore davantage. Les guerres se multiplient et se rapprochent, elles ne sont pas sans conséquence, car elles encouragent la radicalité des idées et le retour des rapports de violence décomplexée.

La précarisation galopante de nos sociétés distille également une angoisse qui s'installe pour tous : la peur de glisser, d'être rattrapé par le chômage et la pauvreté. Actuellement, deux millions de Belges courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Pour le mouvement laïque, le droit à un niveau de vie digne constitue un préalable indispensable à l'exercice d'autres droits fondamentaux. La justice sociale et la dignité humaine sont des conditions de l'émancipation laïque et donc d'un projet de société attaché au progrès social. Tout au long de 2024, sur la base des

valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité qui sont les siennes, le CCL a rappelé avec force le nécessaire investissement dans les droits sociaux et dans une société solidaire. Dans ce cadre, offrir une assistance morale de qualité, générale ou sectorielle, pour tous, demeure plus que jamais une nécessité.

Pour le CCL, l'extrémisme, qu'il soit politique ou religieux, doit être combattu. La terreur ne peut faire reculer ni les valeurs démocratiques ni les libertés et droits fondamentaux. Lors des périodes électorales, le CCL a suscité la réflexion, l'analyse et le débat sur les extrémismes de toute nature, qu'ils soient politiques, de gauche comme de droite, ou religieux par exemple. Pour le CCL, les doctrines ou attitudes extrémistes sont dangereuses, car elles divisent la société en opposant des « eux » aux « nous ». Constat qui nous a amenés également à critiquer la nomination de la nouvelle Commission européenne qui inclut non seulement un politicien d'extrême droite – ce seul fait est grave – mais à qui des responsabilités cruciales ont été confiées : la vice-présidence de l'institution et la politique de cohésion au niveau européen.

De plus en plus, l'État de droit, reposant sur des droits et des libertés fondamentales et sur un corpus de règles dont le caractère équitable et juste permet l'adhésion citoyenne, est largement remis en cause. À cet égard, le CCL maintiendra sa vigilance par rapport au futur accord gouvernemental qui sera conclu au niveau fédéral.

L'année 2024 a également été marquée par plusieurs interventions qui mèneront très probablement à de nouveaux débats sur la reconnaissance et le financement public des cultes et des philosophies non confessionnelles. On peut ainsi penser au projet de loi portant reconnaissance de l'Union bouddhiste de Belgique examiné au Parlement fédéral au printemps 2024.

Structure du CAL

Vu que le système actuel de reconnaissance des cultes et des associations philosophiques non confessionnelles a été fort critiqué par un arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme. Pour qui a le souci de la bonne gouvernance, légitérer pour reconnaître l'Union bouddhiste sur une base aussi fragile est pour le moins hasardeux comme l'ont indiqué plusieurs experts entendus au Parlement. Pour le CCL, il serait judicieux que toute reconnaissance future soit subordonnée à l'engagement du respect plein et entier des conventions internationales en matière de protection des droits humains et de la primauté de la loi belge sur tout prescrit religieux.

Pour le CCL, la visite du pape en Belgique a clairement violé le principe de séparation des Églises et de l'État. Le CCL respecte bien sûr le choix de certains Belges d'adhérer à une religion, mais il est pour lui impensable que des membres du gouvernement belge, quelles que soient leurs convictions individuelles et privées, s'expriment dans des événements à caractère religieux, qu'il s'agisse d'un exposé du pape au château de Laeken ou d'une messe au Heysel. Il n'y a dans notre pays aucune religion d'État.

En l'absence de législation claire à ce sujet, la Justice a été amenée à trancher plusieurs polémiques autour des signes convictionnels. Dans un arrêt fort méthodiquement motivé, la cour du travail de Bruxelles a déclaré non fondé le recours introduit par une candidate à un poste dans l'administration de la Ville de Bruxelles. Se basant sur la jurisprudence récente de la Cour de Justice de l'Union européenne, la cour du travail de Bruxelles rejette tous les arguments de la requérante : cette dernière n'a été l'objet d'aucune discrimination directe ou indirecte, qu'elle soit fondée sur la religion ou sur le genre.

Dès lors, le CCL réclame que la Politique légifère afin d'éviter des décisions dispersées et contradictoires prises par des administrations ou des juridictions de première ligne.

Par ailleurs, le CCL est resté vigilant par rapport aux questions éthiques pour lesquelles l'actualité en 2024, dans le monde et en Europe, a démontré à quel point des avancées éthiques pouvaient être fragiles. En matière d'euthanasie, un débat parlementaire est en cours et fait l'objet d'un suivi approfondi qui a débouché sur des auditions au Parlement fédéral. Le CCL a été aussi fort actif dans les lieux de décision et d'expertises sur la défense de l'IVG en Belgique et en Europe. De façon totalement incompréhensible, la majorité fédérale en formation Arizona (NVA, CD&V, Vooruit, MR, Engagés) a rejeté la proposition de loi du Parti socialiste visant à transposer dans notre législation les recommandations scientifiques en vue de légaliser l'interruption volontaire de grossesse et à moderniser les conditions. Ces recommandations, établies sous la législature précédente par un groupe pluridisciplinaire d'experts scientifiques issus d'universités de toutes tendances en ce compris catholiques, forment pourtant un consensus scientifique incontestable. Leur inscription dans la loi est un impératif pour améliorer l'accès des femmes à cet acte médical dans des conditions dignes et sûres.

Enfin, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité aux échelons national et international. Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'HI (The Humanists International) et du Réseau laïque européen.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 31 associations constitutives. Le CAL coordonne les 31 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque



Les 31 associations constitutives

AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)

Association Belge des Athées (ABA)

Association Ernest De Craene

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Extension de l'ULB

La Famille d'Accueil Odile Henri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Fédération du Libre Examen

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Fondation Henri La Fontaine

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Go Laïcité !

Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

La Pensée et les Hommes

Les Territoires de la Mémoire

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Pensée et Action Rationalistes

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Solidarité-Logement

ULB-Coopération

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Union Rationaliste de Belgique.

Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communs entre les différentes composantes du mouvement laïque. Remplissant son rôle de coordination, le CAL est resté en contact étroit avec toutes ses associations et régionales de façon à s'assurer que chacune puisse assumer de manière optimale ses missions.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 11 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, OA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Chacune des 31 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres de l'organe d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est déroulée, le 23 mars 2024, à la Maison de la Culture de Famenne-Ardenne à Marche-en-Famenne.

Le bureau exécutif :

Présidente	Véronique De Keyser
Vice-présidents	Eddy Caekelberghs, Andrée Poquet, Serge Vandervorst
Past-président invité	Pierre Galand
Trésorière	Jacqueline Herremans
Membres du bureau	Jean Leclercq, Jean Jacques Deleeuw
Membres adjoints du bureau	Thomas Gillet, Virginie Pirard
Secrétaire général	Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint	Hervé Parmentier

Organe d'administration et bureau du CAL

L'organe d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

L'organe d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, la présidente incluse, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par l'organe d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions de l'organe d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2024, l'organe d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 11 réunions ordinaires.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2024

Membres :	Patricia Klein Daniel Bacquelaine Patrick Cauwert André Ceuterick Walter Côte François Daoût Jean-Antoine De Muylder Didier Donfut Michel Dupont Ariane Hassid Jean-François Jacobs
	Véronique Limère Jacqueline Luc Daniel Menschaert Christine Mironczyk Kévin Saladé Anthony Spiegeler Marie-Rose Thérer Vincent Thomas Sam Touzani David Zylberberg



Carnet d'adresses

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00
bruxelles.laigue@laicite.be - www.bxllaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 72
info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant wallon

Rue Lambert Fortune, 33 à 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19
picardie.laigue@laicite.net - www.picardie-laigue.be

Les associations constitutives

Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)
Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11
secretariat@ajile.org - www.ajile.org

Association Belge des Athées (ABA)
Rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles
atheesdebelgique@gmail.com - www.athees.net

Association Ernest de Craene
Chaussée d'Alsemberg, 362 à 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Campus de la plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40
clav@laicite.net - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
Rue lacherez, 25 à 6150 Anderlues
Tél. 0477 55 40 62
daniel.soudant@clara.be - www.clara.be

Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60
dawasbl@gmail.com

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Rue de la Croix de Fer, 60 à 1000 Bruxelles
Tél. 0456 39 98 65
info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 à 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Campus de la Plaine ULB, cp236 à 1050 Bruxelles
secretarie@flaj.be - www.flaj.be



Fondation Henri La Fontaine

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
Tél 02 627 68 11
contact@henrilafontaine.be - www.henrilafontaine.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 75 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité !

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Saint-Servais
Tél. 081 73 01 31
info@golaicite.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la sablonnière, 25 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.hisser-haut.org

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be - www.lhac.be

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria, 5 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Carnet d'adresses

Les associations constitutives

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation

Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 à 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaïque.be

Solidarité Logement

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
info@slsh.be - www.solidarite-logement.be

ULB Coopération

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org - www.ulb-cooperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58
info@uae-ulb.be - www.uae-ulb.be

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net

Illustrations : Laurence TURINA

Création & production : Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" +32 477 200 319

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Imprimé en Belgique
sur papier écologique "FSC"

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11 - cal@laicite.net - www.laicite.be

